



**Association pour le développement
de l'éducation en Afrique (ADEA)**

**RAPPORT DE LA CONFERENCE
MINISTERIELLE EN AFRIQUE CENTRALE**

**Les réponses efficaces à la pandémie du VIH /SIDA
dans le secteur de l'éducation : de l'analyse à l'action**

**Libreville, Gabon
27-29 May, 2003**

Table des matières

CONTEXTE.....	3
I- OBJECTIFS ET RESULTATS DE LA RENCONTRE :	5
II- PARTICIPATION	6
III- PROGRAMME	6
IV. RESULTATS ET CONCLUSIONS DES PRINCIPAUX GROUPES DE DISCUSSIONS...8	
V. TRAVAUX DE GROUPES.....	20
RECOMMANDATIONS GENERALES	23
V- CLOTURE DE LA CONFERENCE	25
VI- CONSULTATION SUR LA COOPERATION SOUS-REGIONALE DES PAYS D'AFRIQUE CENTRALE EN MATIERE D'EDUCATION.....	25
Annexe 1	27
<i>Conclusions de la conférence ministérielle</i>	27
ANNEXE 2	31
LISTE DES PARTICIPANTS	31

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

ADEA	Association pour le développement de l'éducation en Afrique
AUA	Association des Universités africaines
ARV	Médicament anti-rétroviral
BIE	Bureau international d'éducation
DEMMIS	Système d'information, de suivi, de gestion, d'éducation au niveau du district
DFID	Département pour le développement international
DPE	Développement de la petite enfance
EPT	Education pour tous
FAD	Fonds africain de développement
FNUAP	Fonds des Nations Unies
IATT	Equipe inter-agences pour l'éducation
IPE	Institut international de planification de l'éducation
ISU	Institut des statistiques de l'UNESCO
MAP	Programme international SIDA
MdE	Ministère de l'éducation
NEPAD	Nouveau partenariat économique pour le développement de l'Afrique
OEV	Orphelins et enfants vulnérables
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme des Nations Unies de lutte contre le SIDA
PDE	Partenariat pour le développement de l'enfant
PNLS	Programme national de lutte contre le SIDA
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPTTE	Pays pauvres très endettés
PRESIEC	Projet pour la prévention du SIDA dans les écoles du Congo
PSRP	Documents sur la stratégie de réduction de la pauvreté
SWAP	Approches sectorielles
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFPA	<i>The United Nations Population Fund</i>
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des Etats Unis pour le développement
VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise
WFP	<i>World Food Program</i>

Rapport de la Conférence ministérielle en Afrique centrale sur les « réponses efficaces à la pandémie du VIH/SIDA dans le secteur de l'éducation : de l'analyse à l'action »
Libreville, Gabon, 27 - 29 mai 2003

CONTEXTE

La région la plus touchée par la pandémie du VIH-SIDA est l'Afrique subsaharienne. Cette région compte à elle seule plus de 70 % des cas recensés. Sur les 42 millions de cas identifiés dans le monde par l'Organisation de Coordination des Nations Unies, ONUSIDA, plus de 29 millions se trouvent en Afrique subsaharienne. Certains pays du continent ont atteint le niveau d'épidémie généralisée et les conséquences aussi bien au niveau micro-économique que macro-économique commencent à peser lourdement. Avec des taux de prévalence allant de 5% à près de 40%, l'Afrique subsaharienne est confrontée à un défi sans précédent. Dans certains pays où les taux de prévalence sont élevés, chaque jour des centaines de gens meurent des suites de la maladie et quelques centaines d'autres contractent le virus. Pour ne prendre qu'un exemple, le taux de prévalence au Botswana pour la période 1999-2000, tourne autour de 30 à 40 % de la population adulte. Quand on sait que la grande majorité des personnes décédées ou contaminées appartient au groupe d'âge le plus productif (15 à 45 ans), la situation inspire les pires craintes. Le SIDA en Afrique est devenu non seulement un problème crucial de santé publique mais aussi et surtout un énorme défi posé au développement.

Quant au secteur de l'éducation, il est doublement frappé par la pandémie. Du côté de l'impact, des données empiriques de plus en plus nombreuses indiquent que le secteur est parmi les plus touchés. La pandémie menace gravement l'offre et la demande à un moment où l'Afrique s'efforce d'atteindre, à l'horizon 2015, l'Education pour tous (EPT). Des études menées au Botswana, au Malawi, en Ouganda et en République centrafricaine ont révélé un certain nombre de tendances :

1. Chez les enseignants, les taux de contamination sont élevés et un grand nombre d'entre eux sont obligés d'abandonner leurs classes (Fassa, 2000)¹ ; En République centrafricaine, une étude réalisée par l'ONUSIDA, le PNUD et l'UNICEF a montré que le SIDA avait provoqué une augmentation du taux de mortalité des enseignants de 12,6 %.
2. Les taux de contamination par le VIH sont, dans certaines écoles, cinq fois plus élevés chez les filles que chez les garçons.
3. Les orphelins du fait du SIDA abandonnent massivement l'école et les enfants dont les parents sont mourants, sont obligés de quitter l'école pour de longues périodes, afin de s'occuper d'eux et de leurs frères et sœurs plus jeunes.

Du côté de la prévention, l'éducation est le seul « vaccin » qui existe à ce jour pour se prémunir contre le SIDA. Un grand nombre de pays se sont laissés surprendre par les effets ravageurs et perniciose de la pandémie. Très peu ont réussi à mettre en place à temps des réponses efficaces pour faire face à ce problème. La prise de conscience quant au rôle que doit jouer le secteur éducatif a été très tardive, dans la mesure où beaucoup ont d'abord considéré la question comme purement médicale. L'initiative de l'ADEA, « Identifier des réponses efficaces face au VIH/SIDA », l'a bien montré – les programmes de prévention mis en place sont si récents qu'ils n'ont pas encore pu faire la preuve de leur efficacité. Cela étant, de nombreux décideurs ou chercheurs en sont aujourd'hui convaincus, il n'y a plus de

¹ Fesse, Maniane. 2000. Rapport final du Groupe de travail de l'ADEA sur la profession enseignante, section francophone.

temps à perdre dans la collecte de données fiables sur l'efficacité des programmes. Mieux vaut passer à l'action et apprendre « par la pratique » les éléments qui font qu'un programme est efficace ou non. Pour être féconds, le passage à l'action et l'apprentissage par la pratique nécessitent cependant un certain degré de préparation. Les ministères de l'Education doivent se préparer à être confrontés à des questions ardues comme celles-ci :

- comment maîtriser, d'après les évolutions connues de la maladie dans la population au sens large (la morbidité chez les parents ou les personnes qui s'occupent des enfants), l'impact de la pandémie sur les inscriptions des élèves, et les dispositions à prendre, à court et long terme, pour faire face à cette situation ?
- quel est l'impact de la pandémie de VIH/SIDA sur les politiques actuelles de recrutement, de formation et de rétention des enseignants touchés par la maladie, et quelles sont les différentes réponses possibles ?
- quelles sont les compétences de vie et les valeurs nécessaires pour permettre à toutes les personnes concernées de se protéger (les élèves, les enseignants, les responsables du système), et quels sont les meilleurs canaux ou les meilleures stratégies pour les faire acquérir ?
- quelles sont les conséquences de la maladie sur l'offre et la demande, sur la gestion et le contrôle des infrastructures éducatives, et que faudrait-il faire pour maintenir un fonctionnement quasi normal du système ?
- quels types de systèmes d'information sont à mettre en place pour signaler aux gestionnaires les défaillances du secteur éducatif, et comment faire pour les adapter aux paramètres du VIH/SIDA ?
- comment créer des mécanismes plurisectoriels de partenariat avec les autres organismes publics et les acteurs de la société civile (associations parents/enseignants, organisations communautaires, ONG, etc.) afin d'introduire des dispositifs psychosociaux permettant de faire face ?
- comment repenser les programmes scolaires pour mieux répondre aux besoins d'autonomie fonctionnelle des étudiants ?
- quels types d'implications ces défis ont-ils sur les questions de qualité, d'équité, et de réforme scolaire, et quelles solutions alternatives pouvons-nous trouver ?

Lors de la biennale de 1999, à Johannesburg en Afrique du sud, le Président Mbeki avait lancé un vibrant appel à l'ADEA, lui demandant de s'attaquer aux défis éducatifs et sociaux posés par la pandémie du VIH/SIDA sur le continent africain. L'ADEA y a répondu en lançant, en avril 2000, une initiative baptisée « Identifier des réponses efficaces face au VIH/SIDA ». C'était l'occasion pour les Ministères de l'Education et de la formation d'Afrique subsaharienne de faire le bilan des actions préventives et des politiques introduites dans le secteur de l'éducation pour lutter contre la pandémie. L'objectif était de documenter des interventions efficaces ou « prometteuses » qui pourraient être développées et étendues. L'exercice devait faciliter le processus d'apprentissage et permettre de partager les enseignements tirés.

C'est au regard de tout ce contexte et de la suite à donner à l'exercice de l'ADEA que le Bureau des Ministres africains de l'ADEA a demandé, lors de sa réunion d'avril 2002, l'organisation d'une conférence ministérielle sous-régionale pour l'Afrique centrale sur le VIH-SIDA. Après adoption de la proposition par le Comité directeur, le Gouvernement de la République du Gabon, par le biais de son Ministre de l'Education, a accepté d'accueillir la conférence à Libreville du 27 au 29 mai 2003. Pour être en accord avec les programmes des autres acteurs au niveau national et international, l'ADEA a pris l'initiative de collaborer avec des partenaires en organisant, avant la réunion ministérielle, un atelier sous-régional en coopération avec les bureaux de l'ONUSIDA, de l'IATT, de l'UNESCO et du PNUD à Libreville.

I- OBJECTIFS ET RESULTATS DE LA RENCONTRE :

La Conférence a trouvé sa justification dans l'urgence et la nécessité de passer de la phase d'analyse et de bilan à la mise en œuvre de plans d'action sectoriels offrant aux ministères de l'Education les outils qui leur permettent de faire face de façon concrète et efficace aux différents défis posés par la pandémie du VIH/SIDA.

De manière plus spécifique, cet objectif général a été divisé en quatre grands objectifs :

1. évaluer l'état de préparation des pays au niveau des politiques sectorielles et cerner les besoins des ministères de l'éducation, notamment en matière de développement des capacités ;
2. partager les leçons que les pays participant à l'initiative de l'ADEA « Identifier des réponses efficaces face au VIH/SIDA » ont dégagées de l'exercice ;
3. tracer les lignes de stratégies visant à:
 - i. intégrer les leçons apprises dans la préparation et la mise en œuvre de plans d'action sectoriels ;
 - ii. éclairer les différentes options et priorités de politique ;
 - iii. introduire des programmes « efficaces » de prévention dans les écoles ;
 - iv. promouvoir les approches intersectorielles et partenariats nécessaires.
4. présenter aux ministères des méthodes et outils spécifiques pour faire face aux défis actuels en matière de prévention, de planification et de gestion.

Les résultats attendus ont été les suivants :

1. Un tableau de l'état de préparation des pays ;
2. Un tableau des besoins des ministères et des personnels clés du secteur (formation, ressources) ;
3. Une liste d'options de politique de lutte contre le VIH/SIDA au niveau sectoriel et intersectoriel ;
4. Une liste d'outils permettant de suivre l'impact de l'épidémie sur le secteur ;
5. Des éléments constitutifs d'un plan d'action sous-régional qui définit le rôle des ministres ainsi que des partenaires sociaux et des partenaires techniques et financiers.

II- PARTICIPATION

La conférence a enregistré 126 participants parmi lesquels, on note :

- Ministres de l'Education d'Afrique centrale
 1. S.E. Prosper Mpawenayo, Ministre de l'Education du Burundi ;
 2. S.E. Emmanuel Bantar Ngafeeson, Secrétaire d'Etat n° 1 du Cameroun ;
 3. S.E. Mme Rosalie Kama - Niamanyoua, Ministre de l'Enseignement primaire et secondaire chargée de l'Alphabétisation du Congo, Brazzaville ;
 4. S.E. Pierre Michel Nguimbi, Ministre de l'Enseignement technique et professionnel du Congo, Brazzaville ;
 5. S.E. Prof. Daniel ONA-ONDO, Ministre de l'Education du Gabon ;
 6. S.E. Frédéric Massavala Mboumba, Ministre délégué à l'Education du Gabon ;
 7. S.E. Lazare Yagao Ngama Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Education nationale et de la Recherche, République centrafricaine ;
 8. S.E. M. Eugène Munyaikayanza, Secrétaire d'Etat à l'Enseignement primaire et secondaire du Rwanda ;
 9. S.E. M. Yokabgjim Mandigui, Ministre de l'Education nationale du Tchad, Mme le Ministre de Sao Tome et Principe était représentée par une délégation de hauts fonctionnaires de son ministère.

- Ministres représentant le Bureau des Ministres de l'Education de l'ADEA :
 1. S.E. Archibald Lesao Lehohla, Ministre de l'Education du Lesotho ;
 2. S.E. Dr Evelyne S. Kandakai, Ministre de l'Education ;
 3. Les Ministres du Kenya et du Nigeria se sont fait représenter par de hauts fonctionnaires des ministères de l'Education de leurs pays respectifs.

- Agences et organismes de coopération
 1. Direction générale de la Coopération internationale et du Développement
 2. (DGCID), Ministère des Affaires étrangères, France
 3. Department for International Development (DFID)
 4. BIE/UNESCO
 5. Institut International de Planification de l'Education (IIPÉ/UNESCO)
 6. Partenariat pour le développement de l'enfant (PDE)
 7. ONUSIDA
 8. Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
 9. UNESCO
 10. FNUAP
 11. UNICEF
 12. La Banque mondiale
 12. World Food Program (WFP).

- Des représentants de la société civile, des experts des ministères, d'instituts et d'universités

III- PROGRAMME

- **Séance d'ouverture**

Après un discours de bienvenue du Premier Ministre du Gabon, la Première Dame, S.E. Mme Edith Lucie Bongo, a prononcé l'allocution d'ouverture. S.E. Archibald Lesao Lehohla et S.E. Daniel Ona-Ondo avaient auparavant accueilli les participants en soulignant

l'importance des échanges d'expériences entre les pays africains et d'une approche régionale de la lutte contre le SIDA.

- **Panel**

Organisés en séances plénières, six panels de discussions ont porté sur les thèmes suivants :

Panel 1 : Analyse de l'impact du VIH/SIDA sur le secteur de l'éducation, de l'état de préparation des pays, et des leçons apprises de l'initiative « Identifier des réponses efficaces face au VIH/SIDA ».

Panel 2 : Elaboration de politiques sectorielles articulées à des plans nationaux de lutte contre le VIH/SIDA.

Panel 3 : Outils de mesure et de gestion de l'impact du VIH/SIDA sur le système éducatif et de ses conséquences sur le recrutement, la formation et le déploiement des enseignants.

Panel 4 : Programmes de prévention : passer d'une focalisation sur un seul type d'acteurs (les élèves) à une cible multiple (les enseignants, les gestionnaires et la communauté dans les abords immédiats de l'école).

Panel 5 : Stratégies ciblées sur les orphelins et les enfants vulnérables : concepts, mesures et aspects psycho-sociaux.

Panel 6 : Approches intersectorielles et partenariats pour une démarche d'ensemble et une meilleure efficacité des actions.

- **Les groupes de travail**

Les après -midi du premier et du deuxième jour ont été consacrées à des séances parallèles de travail en groupes qui ont porté respectivement sur les thèmes suivants :

- (i) le VIH/SIDA et l'éducation primaire et secondaire ;
- (ii) le VIH/SIDA et l'enseignement supérieur ;
- (iii) le VIH/SIDA et l'éducation non formelle ;
- (iv) le VIH/SIDA et le développement de la petite enfance (DPE).

- **Séance de clôture**

IV. RESULTATS ET CONCLUSIONS DES PRINCIPAUX GROUPES DE DISCUSSIONS

Panel N° 1 : Analyse (a) de l'impact du VIH/SIDA sur le secteur de l'éducation, (b) de l'état de préparation des pays, et (c) des leçons apprises de l'Initiative « Identifier des réponses efficaces face au VIH/SIDA ».

a) Impact du VIH/SIDA sur le secteur de l'éducation

L'analyse de l'impact du VIH sur le système éducatif a été abordée à partir d'analyses empiriques sur plusieurs pays africains, dont notamment, une étude de cas sur la Côte d'Ivoire. En effet, la prise de conscience de l'impact du VIH/SIDA sur l'éducation ainsi que l'expérience acquise à partir des programmes mis en place dans les secteurs de l'éducation des pays affectés sont relativement récentes.

Le VIH/SIDA a un impact sur la demande, l'offre et la qualité de l'éducation :

- la demande est affectée de manière significative par l'augmentation du nombre d'enfants scolarisables orphelins, enfants vulnérables et autres victimes du VIH/SIDA, dont les chances de fréquenter l'école s'amenuisent. Une attention particulière doit être portée sur :
 - les orphelins et enfants vulnérables compte tenu de leur nombre croissant, qui souffrent de discrimination et d'exclusion dans les systèmes éducatifs ;
 - les filles que le virus touche plus, quantitativement et, plus tôt que les garçons ;
- l'offre subit aussi négativement l'impact du VIH/SIDA sur le corps enseignant à cause :
 - du taux de mortalité élevé parmi les enseignants,
 - de la baisse de productivité pour cause d'absentéisme, d'exode vers d'autres professions ou des zones rurales vers les centres urbains qui offrent une meilleure prise en charge des soins médicaux,
 - et du stress croissant lié à l'incertitude de leur statut sérologique et aux effets de la pandémie sur leurs proches ;
- la qualité se détériore en raison d'une dégradation des services éducatifs, des conditions psychologiques des enseignants et des élèves, de l'incapacité de planifier et de gérer la situation.

Malgré ces tendances inquiétantes, il y a une raison d'espérer : cette raison c'est que les enfants d'âge scolaire ont le taux de prévalence le plus faible. La quasi-totalité des enfants d'âge scolaire, même dans les pays les plus touchés, sont indemnes de toute infection au VIH, surtout dans la tranche d'âge des 5 – 14 ans. L'éducation est la seule arme efficace dont nous disposons actuellement. Adaptée et bien menée, elle devrait permettre aux enfants de grandir et de parvenir à l'âge adulte sans risque de contracter la maladie en leur inculquant des connaissances sur la prévention et les comportements sains.

Pour cela, il faut redoubler d'efforts pour :

- maintenir voire améliorer l'offre éducative afin de parvenir à l'éducation pour tous (EPT),
- répondre à la demande d'éducation en faisant en sorte de scolariser toutes les filles ainsi que les orphelins et enfants vulnérables,
- utiliser l'éducation à des fins de prévention de nouvelles infections chez les élèves et les enseignants.

b) Etat de préparation des pays d'Afrique centrale

L'état de la situation en Afrique centrale a été analysé à partir de données recueillies à travers un questionnaire adressé aux ministères de l'éducation de 8 pays de la sous-région. L'objectif de ce questionnaire était de recueillir les données par pays sur leur expérience en ce qui concerne la réponse au VIH/SIDA à l'échelle nationale et au sein du secteur éducatif. Son exploitation montre que :

- à l'échelle nationale, il existe dans la majorité des pays (six sur sept) :
 - un cadre stratégique et opérationnel de lutte contre le Sida ;
 - un plan d'action national ;
 - un engagement du leadership au plus haut niveau ;
- au niveau du secteur éducatif, bien que partielle, la réponse au VIH/SIDA existe. Elle se traduit par :
 - une stratégie sectorielle de lutte contre l'épidémie,
 - une structure de coordination logée au sein du ministère de l'éducation,
 - un partenariat actif avec les associations de parents d'élèves, les ONG, les autorités religieuses, les communautés.

Cependant, le développement de politiques et de stratégies de lutte contre le VIH/SIDA dans le secteur de l'éducation est handicapé par l'absence, la faiblesse ou l'insuffisance de :

- recherches sur les relations entre le système éducatif et la pandémie ;
- ressources humaines affectées à la coordination de la lutte contre le SIDA au sein des Ministères de l'Education ;
- ressources budgétaires allouées à la lutte contre le Sida dans le système éducatif ;
- intégration du VIH/SIDA dans les curricula des élèves et des programmes de formation des enseignants ;
- place donnée à d'autres stratégies de lutte en milieu scolaire et universitaire ;
- mécanismes de collecte, d'analyse et de diffusion des données sur l'épidémie et de son impact sur l'éducation.

c) Leçons tirées de l'exercice de l'ADEA

La présentation et la discussion de l'initiative de l'ADEA sur les réponses prometteuses à la pandémie du VIH/SIDA dans le secteur de l'éducation a montré :

Des points forts :

- Il existe une « inquiétude certaine » face à l'impact de l'épidémie sur les systèmes éducatifs et un désir sincère d'agir ;
- Il existe déjà, au niveau des pays africains, certaines réponses efficaces au SIDA dans le secteur de l'éducation ;
- Les pays ont besoin de développer des capacités pour soutenir ces interventions, les évaluer et faire passer à plus grande échelle celles qui sont prometteuses ;
- La multiplication des approches partenariales et plurisectorielles rend bien compte d'une nouvelle prise de conscience des différentes parties prenantes et démontre une compréhension de la complexité du problème ainsi que de la nécessité d'adopter des approches pluridisciplinaires. Cette volonté de travailler ensemble a des implications en matière de partenariat qui sont très instructives ;
- L'approche qui consiste à utiliser les fonctionnaires des ministères pour évaluer leur propre programme, a un considérable potentiel en termes d'apprentissage et de développement des capacités.

Des faiblesses :

- Trop peu d'études et d'interventions mettent l'accent sur le caractère systémique du VIH/SIDA ;
- Les thèmes centraux des programmes de lutte varient très peu d'un pays à l'autre ;
- La programmation repose sur des fondations peu solides. En effet, il n'existe pas de système d'information fiable pour la collecte des données épidémiologiques dans le secteur éducatif ;
- Il y a très peu de compétences en matière de VIH/SIDA au sein des ministères de l'éducation ;
- Les programmes existants sont relativement récents et limités.

Des besoins :

- Il est urgent de mettre en place des politiques et des programmes susceptibles de donner les compétences nécessaires aux enseignants afin qu'ils se sentent plus sûrs d'eux-mêmes lorsqu'ils abordent, avec les élèves, le VIH/SIDA et les questions de sexualité ;
- Le renforcement des compétences pour les personnels des Ministères de l'éducation nécessite des ressources, des plans de formation et des programmes de suivi et d'évaluation ;
- La mise en place de systèmes de collecte de données et de capacités d'analyse des informations recueillies est indispensable à la gestion des systèmes dans le contexte de crise créée par la pandémie ;
- Il faut diffuser et partager de façon systématique les données, les documents et toute information ayant trait au VIH/SIDA afin d'accroître les connaissances et la coopération.

L'Initiative de l'ADEA a donc mis l'accent sur des stratégies d'intervention systémique en accordant une attention particulière au renforcement des capacités des ministères de l'Education.

Panel 2 : Elaboration de politiques sectorielles articulées à des plans nationaux de lutte contre le VIH/SIDA.

a. Au niveau politique :

La nécessité de formuler des politiques sectorielles dans la lutte contre le VIH/SIDA se justifie comme :

- une base morale et légale de légitimité pour l'action dans le secteur de l'éducation ;
- un cadre de mobilisation des acteurs et des ressources internes et externes ;
- condition de développement de programmes systémiques, durables et de grande envergure.

Les options de politique, tout en se fondant sur les priorités et les besoins de chaque pays, doivent prendre en considération :

- L'importance de l'engagement et de la cohérence du leadership politique ;
- L'importance de promouvoir des approches inter-sectorielles et de larges partenariats avec différents acteurs ;
- La prise en compte sérieuse de la dimension du genre dans les différentes politiques, y compris les considérations budgétaires ;
- La priorité à donner à la prévention tout en luttant contre l'exclusion et pour une prise en charge des malades et porteurs du VIH/SIDA ;
- La reconnaissance du SIDA en tant que problématique de gestion importante du secteur de l'éducation ;
- La nécessité d'opérer sur la base de bonnes informations quant à la prévalence et l'impact de la pandémie ;
- L'importance d'allouer des ressources suffisantes pour s'assurer que les stratégies seront opérationnelles

b. Au niveau stratégique :

Les stratégies doivent se fonder sur des objectifs précis à partir desquels des programmes spécifiques peuvent être développés. Des principes clairs doivent être énoncés pour fixer leur orientation concernant la non-discrimination des personnes séropositives, du genre, de l'orientation sexuelle ou de tout autre groupe ou personne pouvant être victime d'exclusion.

Les lignes stratégiques seront axées sur :

- La prévention des nouvelles maladies axée sur toutes les composantes du secteur : apprenants, enseignants, gestionnaires, administratifs ;
- La gestion de la maladie : dépistage volontaire, traitement ambulatoire et soins à domicile ;
- L'atténuation de l'impact par l'amélioration de l'accès et de l'égalité à l'éducation, la réorganisation de l'enseignement et la création d'un système d'information à des fins de gestion ;
- Les dispositions institutionnelles pour la mise en œuvre des politiques qui permettront de renforcer les partenariats internes et externes au secteur de l'éducation.

Au total, dans le cadre de l'élaboration de politiques sectorielles en matière de lutte contre le VIH/SIDA dans le secteur de l'éducation, les discussions ont souligné le fait que tous les modèles ne peuvent pas être identiques car les problèmes sont différents et ne se posent pas de la même manière. Par exemple ce qui a été fait en Ouganda ne peut être appliqué dans un autre pays de la sous région. Mais il est important de noter que, dans tous les cas, il faut :

- faire adhérer la communauté et faire en sorte que cette adhésion passe par une bonne stratégie de communication et une bonne plaidoirie ;
- impliquer le plus possible tous les partenaires potentiels (politiques, parents, syndicats d'enseignants...)

Dans ce sens, le rôle fondamental du plaidoyer comme stratégie de communication dans le cadre de la prévention, des soins et de la « dé-stigmatisation » a été souligné, pour informer, convaincre et construire un leadership à plusieurs niveaux, responsable et engagé.

Panel 3 : Outils de mesure et de gestion de l'impact du VIH/SIDA sur le système éducatif et de ses conséquences sur le recrutement, la formation et le déploiement des enseignants

a) Stratégies et outils pour mesurer l'impact et gérer les systèmes éducatifs en contexte de crise

Trois outils de recherche ont été présentés. Il s'agit de la **feuille de route** tel que testé dans trois pays par l'équipe de l'IPE, du **DEMMIS** (Système d'information, de suivi, de gestion, d'éducation au niveau du district) conçu par l'Université du Natal et en cours de passation sur 100 pays d'Afrique et d'Amérique Latine avec sa première expérimentation au KwaZulu Natal (Afrique du Sud) et de **Ed-Sida** développé par le Partenariat pour le développement de l'enfant (Partnership for Child Development).

L'utilisation de la **feuille de route** comme outil d'analyse d'impact du VIH/SIDA sur le système éducatif nécessite une vision claire s'appuyant sur le leadership, le partenariat multisectoriel et la communication. Les étapes de la mise en oeuvre sont définies par un comité de coordination interne composé de spécialistes en informatique et en gestion de ressources humaines et doté des ressources budgétaires, la collaboration avec des partenaires nationaux (PNLS, et des ONGs) et internationaux, une campagne de communication et des activités de formation et de sensibilisation par les pairs entreprises par des clubs SIDA dans les établissements primaires, secondaires et universitaires. Quelques exemples pour réduire l'impact du VIH/SIDA en milieu scolaire ont illustré la démarche proposée dont les différentes étapes combinent recherche et action.

Quant au **DEMMIS**, il est utilisé comme outil de collecte de données dans le monde de l'éducation en général et celui du VIH/SIDA en particulier. Il permet, notamment, de pointer les absences temporaires des enseignants ou des élèves, le taux de grossesses en milieu scolaire et différentes informations liées à la pandémie du SIDA.

Utilisant l'exemple de la Jamaïque et celui de la Zambie, il a été montré l'utilité de travailler en synergie surtout pour les pays dont les situations sont similaires, les uns pouvant s'inspirer des autres. Le DEMMIS se présente comme un outil de gestion. Or le VIH/SIDA est aussi une question de gestion. Bien gérer c'est avoir des données fiables qui permettent d'avoir des réponses appropriées aux problèmes que pose le VIH/SIDA.

Le troisième outil présenté, l'**Ed-SIDA**, aborde la question de l'impact du VIH/SIDA dans une perspective d'offre (décès et absentéisme des enseignants), de demande (taille et caractéristiques de la population scolarisable) et de qualité de l'éducation (scolarité interrompue et formation inadéquate des enseignants). Pour mesurer l'impact du VIH/SIDA à ces trois niveaux, cet outil permet de collecter des données sur le nombre d'enseignants infectés (historique et prévision), les départs naturels, l'absentéisme, les besoins en recrutement, le nombre d'orphelins en âge d'être scolarisés, les implications financières et économiques du SIDA sur le secteur de l'éducation. Les informations fournies par ce modèle peuvent être exploitées aussi bien pour le plaidoyer que pour la planification.

b) Autres éléments sur la planification en contexte de crise

Pour que la planification de la gestion des ressources du secteur éducatif prenne en compte la dimension VIH/SIDA, il est nécessaire :

- Que soit perçue par les décideurs la nécessité d'une bonne gestion de l'information avec l'amélioration de la collecte et du traitement des données statistiques relatives au VIH-SIDA dans le secteur éducatif ;
- Que les Etats et les bailleurs de fonds facilitent la mise en place de programmes de formation des agents de collecte, l'implantation de systèmes de collecte faisant intervenir la collaboration inter-sectorielle et inter-services, le soutien à des structures collectives pour prendre en charge la communauté éducative.

La synthèse des discussions a souligné que les données statistiques existent dans quelques pays, mais qu'elles sont ponctuelles et ont été obtenues dans le cas d'études épidémiologiques. Ces données sont essentiellement focalisées sur les enseignants (décès, absentéisme...). Mais il n'y a pas de système de collecte de données opérationnel en général dans la plupart des pays.

Les recommandations suivantes ont donc été faites :

- disposer d'une base de données primaire à partir de laquelle les décisions seront prises de manière fiable ;
- mettre en place des mécanismes pour avoir une situation de référence ;
- partage nécessaire d'informations entre le comité national de lutte contre le SIDA, le ministère de la Santé et les autres partenaires sectoriels, en particulier les ministères de l'Education ;
- l'appui de l'Institut des statistiques de l'UNESCO pourrait apporter des ressources techniques nationales dans la collecte des données ;
- les groupes de travail en place, au sein des ministères de l'éducation nationale, doivent être associés à la collecte des données ;
- les pays doivent, préalablement, élaborer des indicateurs nécessaires à la collecte des données dans le secteur de l'éducation. Pour cela, il est nécessaire que le dépistage volontaire et le conseil soient accessibles aux populations et aux communautés.

Panel 4 : Programmes de prévention : passer d'une focalisation sur un seul type d'acteurs (les élèves) à une cible multiple (les enseignants, les gestionnaires et la communauté dans les abords immédiats de l'école)

a) Prévention du VIH/SIDA en milieu scolaire

Une première perspective a été développée à travers l'enseignement des compétences de vie courante. Celles-ci ont été définies comme des compétences psychosociales permettant à l'individu de penser et d'agir de manière constructive et responsable par rapport à lui-même et dans ses relations avec les autres. Elles ont été classées en trois principales catégories :

- **Communication et relations inter-personnelles** : communication interpersonnelle, plaidoyer, négociation/refus, empathie, coopération/travail en équipe ;
- **Prise de décision et esprit critique** : prise de décision/résolution de problèmes, esprit critique, pensée créative ;
- **Gestion de soi** : maîtrise de soi, contrôle des sentiments, gestion du stress.

Les compétences de vie courantes sont nécessaires pour :

- Faire des choix sains (protecteurs) et éviter les facteurs de risques ;
- Reconnaître et éviter les comportements et les situations à risque ;
- Prendre des décisions informées ;
- Former et développer des amitiés mutuellement bénéfiques ;
- Résister aux pressions des pairs et des adultes mal intentionnés.

L'éducation aux compétences de vie courantes est sensible au genre dans toutes ses interventions éducatives ; est basée sur les besoins des apprenants ; constitue un équilibre de connaissances, valeurs et compétences ; vise le changement de comportement comme part intégrale des objectifs d'apprentissage et utilise des méthodes participatives d'enseignement et d'apprentissage.

De nombreux acteurs peuvent enseigner les compétences de vie courantes : enseignants, jeunes (pairs éducateurs, structures communautaires, groupes religieux...). Leur cadre d'enseignement est très variable : école, communauté, rue, formation professionnelle et technique, religieux, clubs et groupes existants.

Pour que l'éducation aux compétences de vie courantes soit efficace, il est important d'impliquer toutes les composantes de la communauté (enseignants, associations...) et de faire en sorte que ces actions d'éducation aillent :

- du stade de projets pilotes vers une couverture nationale ;
- de programmes isolés du secteur éducatif vers des programmes complets multisectoriels ;
- d'une dispersion peu efficace vers une stratégie de diffusion prometteuse ;
- de la création de nouveaux matériels vers une meilleure utilisation du matériel existant ;
- de programmes génériques

Quelques expériences africaines de prévention du VIH-SIDA en milieu scolaire.

L'analyse du contexte a montré l'importance de la population – cible (les jeunes de moins de 20 ans = 57% de la population africaine), et les défis à relever : sexualité précoce, abus de drogue, information insuffisante sur la santé reproductive, faible articulation entre l'école et les services de santé.

Pour y faire face, plusieurs pays d'Afrique centrale se sont engagés dans des programmes d'éducation à la vie familiale et en matière de population (Gabon, Burundi, Rwanda, Tchad, RCA, Sao Tome e Principe), d'enseignement des compétences de vie courantes (Congo, Cameroun) et de prévention du SIDA, (Gabon, RCA). Ces expériences, contrairement à celles utilisées dans d'autres pays africains, montrent une grande variété de stratégies : pairs éducateurs (Tanzanie), télévision (Afrique du Sud), radio scolaire, centres conviviaux pour adolescents, clubs anti-SIDA (Zambie et Zanzibar), théâtres, forum d'intégration dans le curriculum des élèves, cartographie des risques, conseils et dépistage volontaire ; approche communautaire (Mozambique), campagnes de mass médias et programmes de sensibilisation à tous les niveaux (Ouganda).

Au bilan, ces expériences ont des résultats limités dans l'espace et/ou le temps à cause des problèmes auxquels elles sont confrontées :

- l'absence ou la faiblesse de politiques sectorielles trop récentes pour être opérationnelles et efficaces ;
- la limitation des programmes à un niveau local ou expérimental sans appropriation et suivi par les décideurs nationaux ;

- le manque de synergie et de coordination entre différentes approches poursuivant des objectifs similaires ou complémentaires ;
- l'insuffisance ou l'absence des ressources budgétaires allouées à ces programmes ;
- l'absence de cadre institutionnel en termes de lois, textes réglementaires et de codes d'éthique pour protéger les jeunes ;
- l'intégration insuffisante dans les curricula des enseignants et des élèves.

Les politiques sectorielles à formuler et à mettre en œuvre devraient apporter des réponses à ces problèmes par :

- un engagement plus affirmé des plus hautes autorités éducatives ;
- une approche intégrée de la lutte contre le VIH/SIDA à l'école et la création de synergies entre approches et acteurs à tous les niveaux ;
- une prise en compte, dans les curricula, de la prévention du SIDA et la mise en œuvre d'un plan de formation de la communauté éducative (élèves, personnels d'éducation, syndicats, parents, autorités scolaires) ;
- une extension progressive à l'échelle nationale des projets pilotes réussis de développement des CVC ;
- l'élaboration de textes ou de code de conduite éthique pour la promotion des droits des enfants ;
- le développement de partenariats avec les communautés ;
- l'accroissement de moyens financiers pour la mise en œuvre des plans.

Panel 5: Stratégies ciblées sur les orphelins et les enfants vulnérables (OEV) : concepts, mesures, aspects psychosociaux.

a) Une situation de crise

Alors que l'on déplore dans le monde près de 106 millions d'enfants orphelins de moins de 15 ans, il en est dénombré 34 millions en Afrique dont 21 millions liés au SIDA. Si la tendance se maintient, ils seront 42 millions en 2001 dont 20 millions liés au SIDA.

En Afrique centrale, les données disponibles par pays figurent dans le tableau ci-dessous. Même si les estimations pour 2001 sont relativement faibles par rapport aux estimations totales des OEV en Afrique, l'Afrique centrale devrait surveiller sérieusement la croissance exponentielle de ce groupe d'enfants particulier.

Situation par Pays		
<i>Enfants juste avant 2002</i>		
Pays	1990 (Mil OEV)	2001 (Mil OEV)
Burundi	47	237
Cameroun	3	210
Congo	3	78
Gabon	<0,1	9
Guinée Equatoriale	<0,1	<0,1
RCA	8	107
Rwanda	27	264
Sao tome Principe	-	-
Tchad	3	72

En plus de l'ampleur de l'épidémie du SIDA, cette situation de crise est à mettre en relation avec les défaillances observées :

- manque de professionnalisation et de formation du personnel social
- Insuffisance des moyens financiers et matériels
- Accès difficile et limité des OEV aux services d'éducation et à la santé
- Désorganisation des dispositifs de soutien
- Faiblesse de l'engagement politique et de la mobilisation de la société civile
- Absence de coordination, de suivi et d'élaboration des intervenants

Dans de telles conditions, les OEV vivent le plus souvent une extrême pauvreté et un dénuement complet sans compter les abus, les agressions et l'exploitation dont ils sont victimes. Du point de vue humain, ils sont confrontés à la détresse, à l'insécurité et à des problèmes de survie avec de faibles chances de devenir des citoyens productifs et autonomes. Les risques liés à leur désespoir sont graves pour eux-mêmes mais aussi pour la société dans laquelle ils vivent. En effet, les conséquences sont liées à l'augmentation du nombre d'enfants dans la rue, des sans-abri, de la prostitution, de l'exploitation des filles et des femmes et des crimes de toutes sortes avec à la clef la prolifération et l'aggravation de la pandémie du SIDA.

b) Stratégies en faveur des OEV

Le cadre stratégique de soutien aux OEV est multidimensionnel et complexe. Il concerne des processus de changement social, la lutte contre la pauvreté, la couverture des besoins en santé et en éducation, des mesures politiques et l'évolution du contexte économique mondial vers plus de justice sociale et de sécurité. Les stratégies doivent aussi prendre en considération l'urgence de faire face à la souffrance et à la détresse d'une part et, de l'autre, la nécessité d'une durabilité des actions afin de garantir leur efficacité. Parmi les axes dégagés par les discussions, on peut noter :

- La définition et la mise en œuvre d'un cadre socio-politique qui assure une approche intégrée du développement des enfants, de leurs droits et de leur protection avec un soutien aux familles pour l'accès aux services sociaux de base ;
- La mobilisation des familles et des communautés pour apporter, en lieu et place des orphelinats classiques, des réponses locales adaptées avec l'assistance nécessaire du gouvernement en termes de renforcement des capacités d'organisation, d'action et de financement ;
- Le soutien à donner aux OEV pour qu'ils soient outillés pour faire face aux défis et besoins ;
- Le développement de programmes et de mécanismes de prévention prenant en compte les besoins spéciaux des OEV.

Quatre orientations d'action ont été particulièrement soulignées :

- La lutte contre l'exclusion des OEV constitue l'un des premiers défis. Au-delà de la prévention et du traitement, elle implique des actions contre la peur et pour l'estime de soi et la créativité ;
- Le changement de l'environnement social dans lequel se développe la pandémie du SIDA est essentiel ;
- La décentralisation est efficace si elle transfère les compétences de décision et les ressources appropriées au niveau local, favorisant le dialogue entre les acteurs et bénéficiaires à la base pour des solutions locales durables ;
- L'établissement de partenariats entre gouvernement, société civile, communautés et familles permet de renforcer les interventions par le dialogue, la coordination et l'action commune.

c) Approches prometteuses et leçons apprises :

L'évaluation des expériences des pays participants a permis d'identifier des approches prometteuses à partir desquelles on pouvait tirer des enseignements utiles pour le soutien aux OEV.

Approches Prometteuses

- Création de Fonds de solidarité pour les économiquement faibles ;
- Législation d'aide et de protection en faveur des personnes nécessiteuses avec accès au certificat d'indigence ;
- Subventions à l'aide médicale pour les plus démunis ;
- Programmes alimentaires et de soutien psychosocial aux orphelins du SIDA.

Leçons apprises

- Pour la plupart des expériences prometteuses, la mise à l'échelle demeure un défi à relever ;
- Les connaissances restent très limitées en ce qui concerne l'impact du SIDA sur les enfants, sur leur développement, et sur leur vie dans la communauté ainsi que sur les négligences et abus dont ils sont victimes ;
- Les mécanismes utilisés dans les communautés et dans les familles par la prise en charge des OEV n'ont pas fait l'objet d'études approfondies ;
- La non-inscription des naissances et des décès dans les registres constitue aussi une limite à la collecte des données. En plus de la gratuité de la scolarisation, le besoin de programmes alimentaires, de soins de santé et de financements spécifiques se fait sentir dans le soutien donné aux OEV pour l'accès à l'éducation ;
- Des stratégies d'éducation ciblées alliant activités scolaires et extra-scolaires et tenant compte de leurs besoins spéciaux dans les procédures organisationnelles et matérielles et les processus d'enseignement/apprentissage sont nécessaires pour maintenir les OEV à l'école ;
- Ces stratégies sont notablement renforcées lorsqu'elles incluent des aides scolaires, des programmes alimentaires, de santé scolaire et de sécurisation des OEV (recomposition des familles d'origine, appui aux familles d'accueil etc....) ;
- La mise en place de dispositifs de suivi, d'évaluation et de coordination des interventions devrait accroître l'efficacité de celles – ci.

Panel 6 : Approches intersectorielles et partenariats pour une démarche d'ensemble et une meilleure efficacité des actions

La matière complexe et multidimensionnelle de la pandémie du SIDA exige une approche systémique et multisectorielle de la lutte contre la maladie dans le secteur de l'éducation. Ceci implique l'établissement de partenariats entre toutes les parties concernées. Mais le passage de la prise de conscience de cette nécessité à sa réalisation concrète se heurte à plusieurs obstacles. Parmi ceux-ci, il ressort :

- La centralisation excessive de la planification de réponses dans la plupart des Ministères ;
- La faiblesse des capacités institutionnelles de coordination dans les Ministères face à la multiplicité des instances de décision et des mécanismes d'intervention ;
- L'insuffisance de la communication et de la coordination entre les différents départements ministériels ;
- Le manque de ressources financières allouées à la réponse sectorielle dans les Ministères autres que celui de la Santé ;

- L'intégration insuffisante des questions du SIDA dans les cadres stratégiques nationaux de lutte contre la pauvreté.

Ces obstacles varient selon les contextes nationaux ; Il appartient donc à chaque pays le soin de les identifier et de les analyser pour définir les stratégies propres à les surmonter, qu'il s'agisse de partenariats internes et/ou externes.

a) Partenariats internes

L'analyse systémique de l'intégration de la lutte contre le VIH /SIDA dans le secteur de l'éducation induit des changements dans la vision des acteurs sur les liens et interactions en jeu ainsi que dans les politiques, stratégies et actions. Il doit se produire une transition entre un déterminisme linéaire lié à une réponse sectorielle isolée et une vision dialectique (interactions circulaires) articulée à une perception globale de la complexité de la pandémie.

Dès lors, l'analyse de l'environnement interne et externe du secteur de l'éducation privilégiera les réponses et les stratégies multisectorielles dans le processus de formulation et de mise en œuvre des politiques. Le dialogue politique et la recherche d'alliances et de partenariats sont nécessaires à toutes les étapes : légitimation et formulation de politiques et de stratégies, mobilisation et allocation de ressources, mise en place de structures d'organisation et de coordination, développement et mise en œuvre de plans sectoriels d'action, suivi et évaluation des changements, puis réajustements des politiques et stratégies.

Le FROM/PEST ou la matrice des impacts croisés a été présenté comme un outil d'approche systémique. Il permet d'établir les liens et interactions circulaires entre la pandémie du VIH/SIDA, le secteur de l'éducation et la pauvreté pour s'engager dans la collaboration multisectorielle.

L'outil propose tout d'abord une typologie pour aider à définir les composantes et les domaines du système économique, social et politique au regard de l'impact et des conséquences de la pandémie du VIH/SIDA. Etape par étape, il conduit à identifier les secteurs-clés à considérer, à définir l'impact de chaque domaine sur les autres et à identifier les secteurs vulnérables ainsi que les forces et faiblesses, les opportunités et les menaces de l'environnement politique, économique, social.

La phase 2 de l'utilisation de l'outil est consacrée à l'identification des groupes d'intérêts et des différentes forces favorables ou opposées, de leurs ressources et de leurs capacités de mobilisation, de leurs avantages comparatifs et de leurs positionnements dans les types d'alliances et de coalitions à mettre en place. Le « mapping » politique qui en découle met en réseau au niveau national le Ministre de l'Éducation, les cabinets de différents ministères, les syndicats d'enseignants, les Associations de parents et d'enseignants, des commissions parlementaires, les Associations de producteurs agricoles, des Associations privées, et diverses ONG et organisations de la société civile.

La phase 3 présente les stratégies multisectorielles qui prennent en compte la vulnérabilité du secteur en ce qui concerne la pauvreté, le genre et la gouvernance. Basé sur des critères d'évaluation des étapes de lancement, de développement, d'expansion et de pérennisation, le cadre de renforcement des capacités institutionnelles permet de consolider la vision du secteur éducatif, la gestion (leadership, planification, mécanismes de coordination, suivi, évaluation etc...), la gestion des ressources humaines, la gestion financière, les relations publiques et la capacité de travail avec les autres.

La phase 4 fait le tour des sources potentielles de mobilisation des ressources : budget du Ministère, programme de lutte contre la pauvreté, la Banque Mondiale, l'Initiative PPT (pays pauvres très endettés), les Comités nationaux de lutte contre le SIDA, le Fonds mondial contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme.

Les phases 5 et 6 portent respectivement sur la mise en place et le renforcement des structures multisectorielles et la mise en œuvre d'un plan d'action développé à partir des réponses apportées aux questions : quoi ? Avec qui ? Comment ? Où ? Quand ?

Un cadre logique de suivi et d'évaluation établit la hiérarchie des objectifs (finalités, buts, extrants, activités) en relation avec les indicateurs, les cibles, les sources de données et les hypothèses de risque. Le recours aux nouvelles technologies de l'information peut soutenir efficacement le partage des informations entre les différentes parties prenantes tout en ciblant les jeunes.

b) Partenariats externes

La pandémie du VIH/SIDA exerce de fortes pressions sur des budgets nationaux déjà limités. Même si son pourcentage reste relativement faible, le financement externe représente ici une contribution essentielle pour faire face à la crise. Toutefois, la négociation et le suivi de partenariats multiples constituent un défi pour les Ministères. Pour le relever, ils doivent se doter d'une politique sectorielle intégrant le VIH/SIDA, évaluer l'état de préparation et définir des indicateurs de performance et de suivi en assurant les liens et le dialogue avec les partenaires. Dans ce cadre, une attention particulière devrait être accordée à l'appui que peuvent apporter, au niveau national, l'ONUSIDA, le groupe thématique de l'ONU, le Fonds d'accélération de programme (FAP) et l'aide pour la préparation des soumissions au Fonds mondial contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme. Il est important de considérer également les instruments d'aide technique et de financement en place : plan national EPT/FTI, PPTTE, MAP, DSRP, SWAP, FGSTM.

On a beaucoup parlé de l'Equipe inter-agences ONUSIDA en éducation qui regroupe huit institutions du système des Nations Unies dont la Banque mondiale, le FNUAP, l'UNESCO, l'UNICEF, le PNUD, l'ONUSIDA, l'OMS, ainsi que le Département pour le Développement international de la Grande Bretagne, l'Education internationale, la Commission européenne et des experts des pays touchés par la pandémie du SIDA, qui travaillent avec les fonctionnaires gouvernementaux.

La stratégie adoptée par l'équipe inter-agences coordonnée par l'UNESCO cherche à faire face au défi posé dans de nombreux pays par le déficit de politiques cohérentes et efficaces de lutte contre le SIDA dans le secteur de l'éducation. Cette stratégie engage les agences et les bailleurs de fonds travaillant sur le VIH/SIDA à se pencher sur le manque d'attention accordée à l'impact du SIDA sur le secteur de l'éducation, sur le manque d'informations fiables et l'incertitude sur les mesures à prendre. L'effort demandé se focalise sur deux activités : (i) l'établissement d'un dialogue politique avec les Ministres pour promouvoir un engagement déterminé et (ii) des séminaires techniques pour développer les compétences des experts de l'éducation et de leurs partenaires.

La présentation d'une expérience concrète de partenariat a été faite à travers le PRESIEC (Projet pour la prévention du SIDA dans les écoles du Congo). Le gouvernement congolais l'a initié avec l'appui du PNUD et d'autres agences de développement. Des sociétés pétrolières privées ont également participé au financement. Le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, département de l'enseignement technique et professionnel, s'est allié au ministère de la Santé pour développer des activités de dépistage précoce et volontaire et de prise en charge médicale des élèves et des enseignants. Les établissements ont été aussi ciblés pour la promotion de l'utilisation du préservatif. Les ONG ont participé à ces activités et ont elles-mêmes bénéficié d'un programme de renforcement des capacités. L'approche participative a permis l'appropriation du projet par les établissements scolaires, notamment à travers les clubs d'élèves et d'enseignants qui, par l'animation, ont ouvert des perspectives de pérennisation des activités.

Synthèse des discussions

V. TRAVAUX DE GROUPES

Les travaux en petits groupes ont été consacrés à, respectivement, l'enseignement primaire et secondaire, l'enseignement supérieur, la petite enfance et l'éducation non-formelle.

a) La lutte contre le SIDA dans l'enseignement primaire et secondaire :

La pandémie du SIDA a été considérée comme un sérieux obstacle à la réalisation des objectifs de l'Education pour tous. Le groupe a analysé les problèmes suivants :

- le manque de préparation des enseignants ;
- l'absence de données fiables sur l'impact du VIH/SIDA sur le secteur de l'éducation et l'incapacité d'évaluer les résultats et le suivi ;
- la résistance des acteurs au dépistage volontaire du VIH/SIDA ;
- l'insuffisance de ressources financières et techniques ;
- l'absence de structures de collecte d'information et de prise en charge ;
- le harcèlement sexuel dont sont victimes les filles ;
- l'absence de collaboration entre les différents secteurs ;
- les contraintes socioculturelles.

Face à ces problèmes, le groupe a identifié quelques réponses efficaces ou prometteuses : adoption de politiques multisectorielles, intégration des compétences de vie dans le curriculum et les manuels scolaires, éducation par les pairs, programmes alimentaires pour OEV, création de mutuelles d'enseignants pour faire face solidairement à la maladie.

Parmi les nombreuses recommandations spécifiques adressées aux Ministres, aux Agents et aux Représentants de la société civile, on peut citer :

- l'intégration des problèmes du SIDA dès le début de la formation des enseignants ;
- la réhabilitation et l'équipement des centres de santé scolaires, les rendant aptes à faire face aux défis posés par le SIDA dans les établissements scolaires ;
- le soutien pour la promotion d'un environnement propice au dépistage, à la prévention et à la prise en charge des malades ;
- la mise en place dans les établissements scolaires de dispositifs permettant la collecte des données et le suivi de l'évolution de l'impact du SIDA.

b) La lutte contre le SIDA dans l'enseignement supérieur :

Le groupe a bénéficié de la participation active des membres de l'ADEA sur l'enseignement supérieur qui a partagé ses activités.

L'impact du VIH/SIDA a été analysé par rapport aux coûts directs (équipements de sensibilisation, recrutement, formation, information), aux coûts indirects (absentéisme, morbidité au travail) et aux coûts systémiques (baisse de productivité et baisse de compétences et d'expérience). Les problèmes recensés sont nombreux : silence et sentiment de honte, compréhension institutionnelle et individuelle limitée, initiatives isolées et dispersées, comportements sexuels à haut risque (prostitution, viols collectifs, partenaires multiples, brassage des âges, vulnérabilité des étudiants), manque de soutien externe.

La réponse de l'enseignement supérieur à ces problèmes doit être coordonnée avec des politiques et des stratégies structurées et planifiées à long terme, tenant compte des facteurs socio-économiques et culturels comportant la prévention et le traitement, des mesures de lutte contre l'exclusion et la honte, de sensibilisation sur le respect des filles, des partenariats

et des réseaux, des recherches et des réflexions scientifiques, des publications et la diffusion des informations.

Les interventions à développer dans ce cadre doivent :

- mettre l'accent sur l'analyse, le plaidoyer et le renforcement des capacités ;
- briser le silence des institutions ;
- promouvoir l'égalité des sexes ;
- promouvoir des services d'information, de conseils et de tests volontaires dans les campus ;
- intégrer le VIH/SIDA dans les programmes ;
- élaborer un plan stratégique et d'un plan quinquennal d'action ;
- intégrer le VIH/SIDA dans toutes les activités de programme ;
- rechercher activement des partenariats et des ressources pour le soutien aux membres ;
- documenter et partager les meilleures pratiques.

On peut ajouter les recommandations suivantes :

- lancer une étude régionale sur les contributions de l'enseignement supérieur en Afrique dans la lutte contre le SIDA ;
- apporter un soutien financier à la participation des institutions d'enseignement supérieur aux fora régionaux et internationaux sur le SIDA ;
- organiser des programmes d'échanges et des réseaux de coopération entre institutions d'enseignement supérieur à travers l'AUA ;
- privilégier la recherche et investir sur les avantages comparatifs de l'enseignement supérieur en matière de lutte contre le SIDA ;
- créer des structures mutualistes.

c) La lutte contre le SIDA dans le développement de la petite enfance (DPE).

La pandémie provoque ici une augmentation du nombre des orphelins et de la séroprévalence avec des retombés tragiques sur la petite enfance, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la sécurité.

Les grandes lignes de politique mettent l'accent sur :

- la législation, lois et textes réglementaires, nécessaire à la protection de l'enfant et à l'exercice de ses droits ;
- l'approche multisectorielle du développement de la petite enfance ;
- la mobilisation de ressources budgétaires et autres pour rendre opérationnels les programmes ;
- la lutte contre la discrimination et l'exclusion, notamment en relation avec la guerre et le SIDA.

L'analyse des réponses efficaces indique :

- des stratégies de gestion, de planification et d'atténuation des effets basés sur une bonne analyse de la situation des enfants et la maîtrise de leurs besoins et droits ;
- des programmes de prévention qui offrent un encadrement rapproché, la promotion de comportements à moindre risque, la prolongation de la vie des parents et des soutiens diversifiés en faveur des orphelins et des enfants vulnérables ;
- des stratégies de soutien basées sur la mobilisation et le renforcement des capacités des communautés et des structures d'accueil des orphelins ;
- des partenariats liant institutions, mouvements associatifs et communautés ainsi que divers acteurs nationaux, régionaux et internationaux pour la mobilisation et

l'utilisation efficace des ressources pour l'échange et le partage des expériences et des connaissances. Le groupe a recommandé aux Ministères une sérieuse prise en compte politique et budgétaire des programmes DPE et aux agences des actions de plaidoyer auprès des gouvernements et un soutien financier plus conséquent ;

- le rôle fondamental des communautés et des ONG.

d) La lutte contre le SIDA dans le secteur de l'éducation non-formelle

La lutte contre le SIDA dans le secteur de l'éducation doit prendre en considération les diverses opportunités d'intervention et leur adéquation au contexte local. Les formes d'éducation alternatives dans le non-formel sont multiples et variées. Elles recourent à divers supports et démarches tels que les mass média, le réseau Internet, le théâtre, la musique, l'alphabétisation, l'éducation par les pairs, les caravanes de sensibilisation, les centres de formation polyvalente, les clubs pour jeunes.

Elles peuvent donc compléter les actions d'éducation formelle, permettre d'atteindre une population plus large que les cibles scolaires et offrir des réponses plus adaptées à la diversité des besoins.

L'analyse des réponses efficaces a identifié :

- l'utilisation de séries télévisées ou d'émissions radio ciblées sur l'observation critique des comportements à risques des jeunes ;
- le recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication pour diffuser les informations sur le VIH/SIDA ;
- la diffusion des témoignages de personnes vivant avec le VIH/SIDA ;
- les campagnes de sensibilisation contre les discriminations envers les personnes infectées ou malades ;
- La création de fonds de soutien à l'éducation des orphelins et enfants vulnérables.

Les recommandations demandent **aux ministères** de :

- *Favoriser la collaboration intersectorielle ;*
- *Promouvoir et appuyer les initiatives d'éducation non-formelle ;*

Aux agences :

- *d'apporter un appui financier conséquent aux gouvernements, aux organisations de la société civile et aux communautés engagés dans la promotion de formes alternatives d'éducation contre le SIDA ;*
- *de soutenir les programmes de renforcement de capacités des acteurs.*

Aux communautés :

- *de sensibiliser les familles et les communautés contre les tabous qui font obstacle à la lutte contre le SIDA ;*
- *de s'engager dans des formes alternatives d'éducation adaptées aux besoins des cibles confrontées au VIH/SIDA.*

RECOMMANDATIONS GENERALES

A l'issue des travaux, la Conférence a émis, en plus des recommandations spécifiques faites par les groupes aux différents niveaux du système éducatif, des recommandations générales.

A. *Recommandations aux Ministères*

Suivi immédiat de la Conférence

- organiser une Conférence de presse dans chaque pays pour faire connaître les résultats de la Conférence ministérielle ;
- Mettre en place au niveau de chaque ministère un point focal et une structure de réflexion et de suivi sur les résultats de la conférence en relation avec la préparation et la mise en œuvre de plans sectoriels de lutte contre le SIDA.

Implication de tous les acteurs au niveau national :

- Impliquer les communautés, les organisations de la société civile et les familles dans les plans nationaux de lutte contre le SIDA et dans le soutien aux orphelins et enfants vulnérables ;
- Promouvoir une collaboration inter-ministérielle dans la conception et la mise en œuvre de politiques de lutte contre le SIDA (ministères de la Santé, de la Justice, des Affaires sociales et de la Communication).

Financement

- Développer une capacité sous-régionale de conseil et d'assistance aux ministères de l'Éducation pour la formulation de requêtes auprès des sources de financement ;
- Allouer des crédits aux structures chargées de la coordination de la lutte contre le SIDA au sein des ministères de l'éducation ;
- Évaluer les besoins en matière de traitement aux ARV (traitement anti-retroviral) des enseignants séropositifs afin de soumettre une requête de financement au Fonds mondial sur le SIDA, la tuberculose et la malaria ;
- Mobiliser des ressources pour accélérer les programmes de lutte contre le SIDA en milieu scolaire ;
- Intégrer les questions de coûts et de financement dans les stratégies efficaces.

Coopération entre pays :

- Développer des stratégies communes d'intervention au niveau régional et sous-régional pour plus d'efficacité dans la lutte contre le SIDA ;
- Mettre en place un observatoire sous-régional en Afrique centrale pour le suivi de l'EPT et la lutte contre la pandémie du SIDA avec le soutien des partenaires au développement ;
- Faciliter la mise en réseau au niveau sous-régional pour le partage des informations entre pays et assurer que chaque pays est représenté dans un comité de coordination VIH/SIDA pour la sous-région.

Autres :

- Agir immédiatement sur la base des données disponibles et entreprendre de la recherche/action ;
- Mettre en place des mécanismes pour fournir les ARVs aux enseignants et autre personnel ;

- Intégrer l'approche du genre dans les campagnes de lutte contre la pauvreté et les plans d'action ;
- Adopter une approche des droits de l'homme face aux problèmes du VIH/SIDA et de l'éducation ;
- Intégrer le développement de la petite enfance dans les plans sectoriels.

B. *Recommandations aux agences*

- Simplifier et faciliter les procédures d'accès aux ressources dans la lutte contre le SIDA ;
- Privilégier le financement sous forme de dons ;
- Elaborer un guide à l'intention des pays concernant les différentes sources de financement et les conditions pour y accéder ;
- Lever certaines conditionnalités pour le soutien aux projets ;
- S'assurer que des ressources sont disponibles aux pays pour lutter contre le VIH/SIDA dans le secteur de l'éducation ;
- Financer des enquêtes pour la collecte de données.

C. *Recommandations aux experts*

- Assister les pays dans la préparation et le lancement de plans d'action sectoriels ;
- Assister les pays dans le développement de capacités pour la collecte de données sur le VIH/SIDA dans les écoles et à tous les niveaux d'enseignement ;
- Intégrer les questions concernant le VIH/SIDA dans les programmes scolaires ainsi que la planification en contexte de crise.

D. *Recommandations à l'ADEA*

- Aider les différents pays à renforcer leurs capacités nationales en matière de formulation et de mise en œuvre de politiques de lutte contre le VIH/SIDA ;
- Organiser des rencontres techniques qui permettent d'élaborer des outils de diagnostic et de suivi de l'impact du SIDA dans le secteur et de développer des capacités d'analyse et de planification multisectoriels ;
- Faciliter le réseautage et le partage de stratégies efficaces.

Suivi de la conférence et futures réunions :

- Organiser des réunions moins focalisées sur le plaidoyer et centrées davantage sur des approches et outils concrets pour lutter contre le SIDA ;
- Organiser des discussions en petits groupes pour permettre aux pays de partager leurs expériences nationales ;
- Discuter des questions légales et éthiques lors de futures réunions ;
- Assurer un suivi après la conférence pour voir comment les ministères intègrent le problème du VIH/SIDA dans le secteur ;
- Les plans d'action élaborés pendant la conférence doivent intégrer des activités de suivi et rendre compte des actions aux participants.

E. *Recommandations pour tous*

- Promouvoir un dialogue large et la recherche de consensus sur les actions à entreprendre ;
- Réduire les dépenses dans le domaine militaire et allouer plus de ressources à l'éducation de base, y compris le développement de la petite enfance.

V- CLOTURE DE LA CONFERENCE

La séance solennelle de clôture, qui a eu lieu en présence des membres du gouvernement du Gabon, a été marquée par les allocutions de :

- M. Mamadou NDOYE, Secrétaire exécutif de l'ADEA qui s'est réjoui du succès de la conférence et a remercié vivement tous ceux qui y ont contribué.
- Professeur ONA ONDO, Ministre de l'Education nationale qui a formulé le vœu que les conclusions de la Conférence ouvrent une ère de lutte victorieuse contre la pandémie du SIDA tout en soulignant les responsabilités déterminantes du leadership politique.
- M. Gnane NTANTOUME, Premier Ministre du Gabon qui a prononcé le discours de clôture.

Auparavant, les Ministres du Congo, de Centrafrique et du Tchad ont respectivement présenté une motion de remerciement au gouvernement du Gabon, les conclusions et recommandations de la Conférence (cf. annexes).

VI- CONSULTATION SUR LA COOPERATION SOUS-REGIONALE DES PAYS D'AFRIQUE CENTRALE EN MATIERE D'EDUCATION

Réunis en marge de la Conférence ministérielle, les Ministres ont discuté sur l'opportunité, les objectifs et les domaines prioritaires de la coopération sous-régionale en matière d'éducation tels que :

- l'opportunité d'engager une dynamique de coopération régionale ;
- les objectifs et les stratégies à adopter ;
- les domaines et priorités à identifier ;
- les ressources et les partenariats à mobiliser.

A l'issue de la consultation, les éléments consignés ci-dessous reflètent la volonté politique et les réflexions consensuelles exprimées par les Ministres en vue de constituer un protocole d'entente :

- 1) les Ministres affirment l'utilité et l'intérêt de développer une coopération régionale visant à partager les expériences et les connaissances, à mettre en commun les efforts et les ressources dans des projets pertinents au niveau sous-régional et à œuvrer à l'intégration sous-régionale en Afrique centrale dans et par le secteur de l'éducation ;
- 2) Les Ministres considèrent que la coopération sous-régionales souhaitée doit favoriser la mobilité des apprenants et des formateurs dans le cadre d'échanges organisés entre les Etats et à travers la libre circulation des acteurs principaux du système éducatif ;
- 3) Les Ministres estiment qu'à l'instar du CAMES, la réflexion sur les curricula et l'équivalence des diplômes est à mener en vue d'établir une base de convergences et de passerelles facilitant le passage d'un sous-système éducatif à un autre ;
- 4) Les Ministres accordent une importance particulière au suivi – appui de l'engagement et la mobilisation des pays de la sous-région dans les objectifs de l'Education pour tous, l'approche par compétences, la lutte contre le VIH/SIDA, les objectifs du Millénum et le NEPAD ;
- 5) Les Ministres s'engagent à favoriser la mise en place d'instruments communs de suivi tels que des observatoires sous-régionaux et la promotion de programmes conjoints de développement de capacités techniques et institutionnelles ;

- 6) Les Ministres expriment la nécessité d'éviter les duplications, sources de gaspillages de ressources, de recherche de meilleures synergies et une plus grande durabilité à travers des formations régionales de certaines spécialités à identifier et à délivrer dans des centres d'excellence ;
- 7) Les Ministres déclarent que la coopération sous-régionale doit couvrir les besoins à tous les niveaux et dans tous les sous – secteurs du système éducatif tout en établissant un ordre réaliste de priorités tenant compte des ressources à mobiliser et d'une approche progressive de la coopération sous – régionale ;
- 8) Les Ministres expriment leur volonté d'ouvrir le système éducatif aux partenaires économiques de la société civile et de dynamiser, dans le cadre sous régional, la coopération internationale.

Nous, Ministres signataires de ce projet, considérons ces éléments comme un premier pas vers l'élaboration d'un protocole d'entente. Nous proposons, de retour dans nos pays respectifs, d'approfondir ce texte avec nos experts en vue d'une seconde élaboration.

Les Ministres décident de confier l'organisation de ces différentes réunions au professeur Daniel ONA ONDO, Ministre de l'Education nationale du Gabon et au Secrétariat de l'ADEA.

ANNEXE 1

Conclusions de la conférence ministérielle sur le VIH/SIDA et l'éducation lues par les ministres de la République Centrafricaine et du Tchad

La Conférence ministérielle sur le VIH/SIDA et l'éducation, organisée conjointement par l'Association pour le développement de l'éducation (ADEA), le ministère de l'Education nationale du Gabon et l'équipe inter-agences de l'ONUSIDA pour l'éducation (IATT) clôt ses travaux aujourd'hui à Libreville. La conférence a réuni pendant trois jours treize ministres ou représentants de ministres d'Afrique centrale (Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, République centrafricaine, Rwanda) et d'autres régions (Lesotho, Libéria, Kenya, Tchad, Sao Tomé et Príncipe), de nombreux spécialistes de la question du VIH/SIDA dans le secteur de l'éducation ainsi que des représentants d'agences de développement et d'ONG et des groupes de travail de l'ADEA.

Pendant ces trois jours, les participants ont pris la mesure de l'impact du VIH/SIDA sur le secteur de l'éducation et tenté d'évaluer l'état de préparation des pays confrontés à la pandémie.

Ils se sont intéressés aux politiques sectorielles de lutte contre le VIH/SIDA dont la mise en place est indispensable pour mobiliser les acteurs, les partenaires et les ressources nécessaires et pour concevoir des programmes de riposte d'envergure. Les spécialistes ont également mis l'accent sur la nécessité de développer des politiques et réglementations pour protéger les personnes infectées, ou affectées par des pratiques discriminatoires à l'école, à l'université ou sur les lieux de travail.

Les difficultés liées à la gestion des systèmes éducatifs ont été évoquées ainsi que la nécessité pour les services de planification des ministères de l'éducation de développer des outils de mesure de l'impact du VIH/SIDA. La collecte d'informations fiables est indispensable pour évaluer le nombre d'enfants infectés ou affectés par le VIH/SIDA et susceptibles de délaisser l'école, les décès et l'absentéisme des enseignants dus au VIH/SIDA, ainsi que les coûts qui en résultent. C'est aussi à partir d'une telle base de données que les pays peuvent établir des priorités et faire des choix politiques éclairés.

Considérant que l'éducation est le seul « vaccin social » qui existe à ce jour pour se prémunir contre le VIH/SIDA, la conférence a porté une attention particulière aux programmes de prévention qui ont prouvé leur efficacité. L'enseignement des compétences de vie courante fait partie des moyens qui doivent être mis en œuvre pour aider les jeunes à développer leurs capacités à prendre des décisions informées, à gérer leurs sentiments, à communiquer et à négocier de manière à se protéger contre les pratiques à risque. L'introduction des compétences de vie courante dans les curricula et la formation d'enseignants et de formateurs est indispensable pour accélérer l'éducation préventive au VIH/SIDA.

La question particulière des orphelins du VIH/SIDA et autres enfants vulnérables a été étudiée de près. Privés de soins élémentaires, ces enfants sont généralement peu éduqués et ont peu de chances de s'extraire de la pauvreté. On s'attend, dans un avenir proche, à un nombre grandissant d'enfants de la rue et de sans-abris, à l'augmentation de la prostitution des enfants, à une exploitation accrue des filles et des femmes, et à des niveaux croissants de criminalité.

Recommandations générales :

Des recommandations ont été formulées aussi bien en direction des ministres que des organismes internationaux.

1. Recommandations aux ministres

Structures :

- Mettre en place des points focaux et des structures VIH/SIDA dans chaque ministère et leur apporter un appui maximal.

Coopération entre pays :

- Développer des stratégies communes d'intervention au niveau régional et sous-régional pour plus d'efficacité dans la lutte contre le SIDA
- Mettre en place un observatoire sous-régional d'Afrique centrale EPT et de lutte contre la pandémie du SIDA avec le soutien des partenaires au développement
- Faciliter la mise en réseau au niveau sous-régional pour le partage des informations entre pays et assurer que chaque pays est représenté dans un comité de coordination VIH/SIDA pour la sous-région.

Implication de tous les acteurs au niveau national :

- Impliquer les communautés, les organisations de la société civile et les familles dans les plans nationaux de lutte contre le SIDA et dans le soutien aux orphelins et enfants vulnérables
- Promouvoir une collaboration inter-ministérielle dans la planification et la mise en œuvre de politiques de lutte contre le SIDA (ministères de la Santé, de la Justice, des Affaires sociales et de la Communication)

Financement :

- Développer une capacité sous-régionale de conseil et d'assistance aux ministères de l'éducation pour la formulation de requêtes auprès des sources de financement
- Allouer des crédits aux structures chargées de la coordination de la lutte contre le SIDA au sein des ministères de l'éducation
- Evaluer les besoins en matière de traitement aux ARV des enseignants séropositifs afin de soumettre une requête de financement au Fonds mondial sur le SIDA, la tuberculose et la malaria
- Mobiliser des ressources pour accélérer la mise en œuvre des programmes de lutte contre le SIDA en milieu scolaire
- Intégrer les questions de coûts et de financement dans les stratégies choisies

Autres :

- Agir immédiatement sur la base des données disponibles et entreprendre de la recherche action
- Mettre en place des mécanismes pour fournir les ARVs aux enseignants et autre personnel
- Intégrer l'approche du genre dans les plans d'action pour la lutte contre la pauvreté
- Adopter une approche de droits de l'homme face aux problèmes du VIH/SIDA et de l'éducation
- Ne pas oublier le développement de la petite enfance

2. Recommandations aux agences :

- Simplifier et faciliter les procédures d'accès aux ressources dans la lutte contre le SIDA. L'aide doit de préférence être sous la forme de dons
- Elaborer un guide à l'intention des pays concernant les différentes sources de financement et les conditions pour y accéder
- Lever certaines conditionnalités pour le soutien aux projets
- S'assurer que des ressources sont disponibles aux pays pour lutter contre le VIH/SIDA dans le secteur de l'éducation
- Financer des enquêtes pour la collecte de données

3. Recommandations aux experts

- Assister les pays dans le développement de capacités pour la collecte de données sur le VIH/SIDA dans les écoles et à tous les niveaux d'enseignement
- Intégrer les questions concernant le VIH/SIDA dans les programmes scolaires

4. Recommandations à l'ADEA

- Aider les différents pays à renforcer leurs capacités nationales en matière de formulation et de mise en œuvre de politiques de lutte contre le VIH/SIDA
- Organiser des rencontres techniques qui permettent d'élaborer des outils de diagnostic et de suivi de l'impact du SIDA dans le secteur et de développer des capacités d'analyse et de planification multi-sectorielles
- Faciliter le réseautage et le partage de stratégies efficaces

Suivi de la conférence et futures réunions :

- Organiser des réunions moins focalisées sur le plaidoyer et centrées davantage sur des approches et outils concrets pour lutter contre le SIDA
- Organiser des discussions en petit groupes pour permettre aux pays de partager leurs expériences nationales
- Discuter des questions légales et éthiques lors de futures réunions
- Assurer un suivi après la conférence pour voir comment les ministères intègrent le problème du VIH/SIDA dans le secteur
- Les plans d'action élaborés pendant la conférence doivent intégrer des activités de suivi et rendre compte des actions aux participants

5. Recommandations pour tous :

- Elaborer un cadre d'action pour l'avenir qui aura reçu le consensus de tous
- Réduire les dépenses dans le domaine militaire et allouer plus de ressources à l'enseignement pré-scolaire et l'éducation de base

Recommandations spécifiques

Des recommandations spécifiques ont également été formulées concernant les différents types et niveaux d'éducation.

1. En faveur de la petite enfance

- Une prise en compte plus importante des programmes en faveur du Développement de la Petite Enfance (DPE)
- Un soutien accru des bailleurs de fonds aux gouvernements dans les actions de DPE, plaider envers les gouvernements
- Une forte implication de la société civile et de la communauté qui doivent jouer pleinement leur rôle essentiel dans le développement de la petite enfance.

2. En faveur de l'enseignement supérieur

- Une politique sectorielle ciblant l'enseignement supérieur
- La mise en place de cellules internes de lutte contre le VIH/SIDA
- La mise en place de cellules mutualistes de solidarité pour l'accès aux soins médicaux
- Une prise en charge des étudiants infectés/affectés et code pénal pour lutter contre la stigmatisation
- L'intégration du VIH/SIDA dans les domaines prioritaires de l'université dont l'enseignement et la recherche aussi bien clinique que sociale. L'aspect genre est à privilégier dans la mise en pratique de politiques et de stratégies.

3. En faveur des orphelins et enfants vulnérables

- Assurer l'éducation pour tous par le biais :
 - d'une aide financière pour accroître les inscriptions à l'école
 - de l'aide scolaire aux OEV
 - de la création des cantines scolaires
 - des services de santé scolaire gratuits
- Renforcer les partenariats avec les différents ministères concernés par la question des OEV :
 - reconstitution des familles d'origine
 - promotion des internats publics
 - promotion des familles d'accueil
 - renforcement des capacités des institutions d'accueil et des orphelinats

ANNEXE 2
LISTE DES PARTICIPANTS
CONFERENCE MINISTERIELLE SOUS-REGIONALE CO-ORGANISEE PAR
L' ADEA ET LE MINISTERE DE L' EDUCATION DU GABON SUR LE PANDEMIE DU
VIH/SIDA DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION

LIBREVILLE, GABON, 27-29 MAI 2003

PAYS DE LA REGION AFRIQUE CENTRALE

BURUNDI

S.E. M. Prospère MPAWENAYO
Ministre de l'Education nationale
Boulevard de l'Uprona
B.P. 1990
Bujumbura
Tél. : +257/ 21 77 76
Fax : +257/ 22 84 77/ 22 37 55
Mél : mineduc@cbinf.com

Mme Françoise-Romaine NDAYISENGA
Point focal du Ministère de l'Education
Nationale
Bujumbura, BURUNDI
Tél : +257 21 64 51

M. Ladislav BIGIRIMANA
Ministère de l'Education nationale
Membre du CNLS

CAMEROUN

S.E.M. Emmanuel BANTAR NGAFEESON
Secrétaire d'Etat no. 1
Ministre de l'Education nationale
B.P. 1600
Yaoundé
Tél. : +237 223/ 1262
Fax : +237 223/ 0855/ 8429

M. Cyriaque MBEUZA WEULASSAGOU
Directeur de la Santé, du Sport et des Activités
Post et Périscolaires
Ministère de l'Education Nationale
B.P. 1600
Yaoundé, CAMEROUN
Tél: +237 223 53 26
Fax: +237 223 53 26

Dr. Catherine MBENA
Sous-Directeur de la Santé Scolaire
Ministère de l'Education nationale
B.P. 5661
Yaoundé, CAMEROUN
Tél. : +237 964 47 13
Fax : +237 223 53 26
Mél : ebebakate@yahoo.fr

Mme Emma LAFON ENO
Cabinet du Ministre
Ministère de l'Enseignement Supérieur
Yaoundé, CAMEROUN
Tel : +237 770 71 98

REPUBLIQUE DU CONGO

S.E. Mme Rosalie KAMA – NIAMAYOYA
Ministre de l'Enseignement primaire et
secondaire, chargé de l'alphabétisation
B.P. 2078
Brazzaville
Tél. : +242/ 81 25 39/66 55 43

S.E.M. Pierre Michel NGUIMBI
Ministère de l'Enseignement Technique
Et Professionnel
Immeuble Ex. Voix de la Révolution
B.P. 2076
Brazzaville
Tél : +242 81 56 46
Fax : +242 81 56 82
Mél : metp_cab@yahoo.fr

M. Eugène GOULOU
Ministère de l'Enseignement supérieur,
chargé de la Recherche scientifique
B.P. 669 rue Vindza PI 15 ans
Brazzaville, CONGO
Tél. : +242/ 31 16 17
Fax : +242/ 62 59 03

M. Nestor MOUSSOKI
Coordonnateur National
Projet Prévention du SIDA dans les Ecoles du
Congo (PRESIEC)
Dom. Camp SEMICO
Case P13-331V – Moukondo
Brazzaville, CONGO
Tél (portable) : +242 63 45 44
E-mail : nestor.moussoki@undp.org
nestormoussoki@yahoo.fr

Mme Clothilde Louise MOUNTHOUD-
BANTHOUD
Conseillère
Ministère de l'Enseignement Primaire et
Secondaire
Charge de l'Alphabétisation
Tél : +242 51 95 51

M. Marie Joseph MALLALI-YOUGA
Directeur de la Planification
Ministère de l'Enseignement Primaire et
Secondaire
Charge de l'Alphabétisation
Brazzaville, CONGO
Tél : +242 66 44 56

GABON

S.E. Prof. Daniel ONA-ONDO
Ministre de l'Education nationale
Vice Président du Forum des Ministres
B.P. 06
Libreville
Tél. : +241/ 72 44 61/ 76 14 52
Fax : +241/ 76 42 65/ 76 14 48

S.E.M. Frédéric MASSAVALA MBOUMBA
Ministre Délégué
Ministère de l'Education nationale
B.P. 06
Libreville
Tél. : +241/ 72 44 61/ 76 14 52
Fax : +241/ 76 42 65/ 76 14 48

M. Adama Moussa DIARRA
Conseiller Technique
Ministère de l'Education nationale
B.P. 06
Libreville, GABON
Tél. : +241/ 05 20 80/ 72 42 96
Fax : +241/ 76 42 65

Dr . Jean-Juste NGOMO
Directeur Adjoint PNLIS/IST Gabon
B.P. 6357
Libreville, GABON
Tél : +241 76 46 20/73 47 27
Mél : jingomo@yahoo.fr

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

S.E. M. Lazare Yagao NGAMA
Secrétaire d'Etat
Ministère de l'Education nationale,
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche scientifique
B.P. 35
Bangui
Tél. : +236/ 61 69 50/ 61 29 56/ 61 72 19
Fax : +236/ 61 41 74/ 61 29 56

M. Raymond SEKELA
Point Focal, Cellule de Lutte contre le
VIH/SIDA
Ministère de l'Education nationale
B.P. 35
Bangui, REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Tél. : +236/ 61 69 50/ 61 29 56/ 61 72 19
Fax : +236/ 61 41 74/ 61 29 56

Dr. Marcel MASSANGA
Secrétariat Technique du Comité National de
Lutte contre le SIDA (ST/CNLS)
Bangui, REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Tél : +236 50 57 89/61 36 65
Fax : +236 61 05 46
Mél : mmassanga@hotmail.com

REPUBLIQUE DU RWANDA

S.E. M. Eugène MUNYAKAYANZA
Secrétaire d'Etat à l'Enseignement primaire et
secondaire
B.P. 622
Kigali, RWANDA
Tél : +250/ 8 30 51/ 8 28 74
Fax : +250/ 8 21 62/ 8 42 34

M. Emmanuel RUSANGANWA
Ministère de l'Enseignement primaire et
secondaire

M. Hubert KAGABO
Ministère de l'Enseignement primaire et
secondaire

SAO TOME ET PRINCIPE
M. Artur de Sousa Pontes TORRES
Conseiller à la coopération
Ministère de l'Education et de la Culture
C.P. 41
Sao-Tomé
Tél. : +239 12/ 22 496/ 21 861
Fax : +239 12/ 21 466

Dr. Antonio Amado VAZ
Ministère de l'Education et de la Culture
IV Imprensa
Caixa Postal 612
Aqua Grande, SAO TOME ET PRINCIPE
Tél. : +239 2 24325
Résidence/ 239 2 25737
Fax : +239 2 21 576

Mme Maria de Fatima ALMEIDA
Ministère de l'éducation et de la Culture
Direction de l'Enseignement Supérieur,
Technique et Supérieur
C.P. 41
SAO TOME ET PRINCIPE
Tél/Fax : +239 2 21 524
Portable : +239 90 38 67
Mél : fps@cstome.net

TCHAD

S.E. M. Yokabdjim MANDIGUI
Ministre de l'Education nationale
B.P. 743
N'Djaména
Tél. : +235/ 841 8027
Fax : +235/ 51 45 12/ 51 48 62
Telex : 5238 MINAFEET
Mél : mebsa@intnet.td

Djelamde MBAÏRO DERMBAYE
Coordonnateur de la Cellule de Lutte contre le SIDA
Ministre de l'Education nationale
B.P. 743
N'Djaména
Tél. : +235/ 841 8027
Fax : +235/ 51 45 12/ 51 48 62
Telex : 5238 MINAFEET
Mél : mebsa@intnet.td

M. Hamid DJABAR
Coordonnateur du Programme National de Lutte contre le SIDA (PNLS/IST)
Ministère de la Santé Publique
B.P. 407
N'djamena, TCHAD
Tél : +235 52 34 06/7
Fax : +235 52 34 07
Mél : jabarhamid2003@yahoo.fr

PAYS DU BUREAU DES MINISTRES DE L'ADEA**KENYA**

Ms. Tamara C. RATEMO
Co-ordinator – ACU
Ministry of Education, Science and Technology
Jogoo House 'B', Harambee Avenue
P.O. Box 30040
Nairobi
KENYA
Tel: +254 2 334411
Cellphone : +254 722 79 12 28
Fax : +254 2 214287

Mr. Joshua NGELU
National Cross-Sectoral Coordinator
National Aids Control Council
The Chancery Building, 6th Floor Valley Rd
P.O. Box 61307
Nairobi, KENYA
Tel: +254 2 2715109/2715144
Fax : +254 2711231

LESOTHO

Hon. Mr. Archibald Lesao LEHOHLA
Minister of Education
Deputy Prime Minister &
Chair of the Caucus of Ministers
P.O. Box 47
Maseru 100
Tel: +266 22/ 31 75 29/ 31 79 00
Fax: +266 22/ 31 02 06/ 32 61 19
E-mail: lehohlal@education.gov.ls

Mr. O.M. MAKARA
Ministry of Education
P.O. Box 47
Maseru 100
Tel: +266 22/ 31 75 29/ 31 79 00
Fax: +266 22/ 31 02 06/ 32 61 19

Mrs. M. SETLOLELA
Ministry of Education
P.O. Box 47
Maseru 100
Tel: +266 22/ 31 75 29/ 31 79 00
Fax: +266 22/ 31 02 06/ 32 61 19

LIBERIA

Hon. Dr. Evelyn S. KANDAKAI
Minister of Education
6th Floor E.G.W. King Plaza, Broad Street
P.O. Box 9012
Monrovia
Tel: +231 22/ 61 44/ 62 16
Fax: +231 22/ 61 44
E-mail: dkandaka2002@yahoo.com

Ms. Olivia MARSE
Director, Division of School Health
Minister of Education
6th Floor E.G.W. King Plaza, Broad Street
P.O. Box 9012
Monrovia
Tel: +231 22/ 61 44/ 62 16
Cellphone: +231 519 155
Fax: +231 22/ 61 44
E-mail: Olivia-marse@yahoo.com

Mr. Amos VARNEY
IEC Officer, National AIDS Control Program
C/o Sars Nyanti
Minister of Health & Social Welfare
Monrovia
Cellphone: +231 519 155

NIGERIA

Mrs. E.M. OYINLOYE
National Coordinator
HIV/AIDS in Education
Federal Ministry of Education
6 Gimbiya Street Area II
Garki, Abuja
NIGERIA
Tél: +234 803 3080 547
Portable: +234 09 413 7379

AGENCES/

(DGCID)Ministère des Affaires étrangères, France

M. Jean - Claude MANTES
Chargé de mission au Développement
social et Coopération éducative
Direction générale de la Coopération
internationale et du Développement
20, Rue Monsieur, bureau 202
75700 Paris 07 SP, FRANCE
Tél. : +33 1 53 69 31 24
Fax : +33 1 53 69 37 83
Mél : [jean-
claude.mantes@diplomatie.gouv.fr](mailto:jean-claude.mantes@diplomatie.gouv.fr)

DFID

Ms. Sandra BARTON
1 Palace Street
London SW1E 5HE,
UNITED KINGDOM
Tel: +44 20 7023 0000
Fax: +44 20 7023 0016
E-mail: s-barton@dfid.gov.uk
Web site: www.dfid.gov.uk

IBE/UNESCO

Christine PANCHAUD
HIV/AIDS Program Coordinator
C.P. 199
1211 Geneva 20
Switzerland
Tel.: +41 (22) 917 78 52
Fax: +41 (22) 917 78 01
Mél:c.panchaud@ibe.unesco.org
Site web: www.ibe.unesco.org

IIEP/UNESCO

Ms. Alexandra DRAXLER
Senior Programme Specialist/ UNESCO Focal
Point for HIV/AIDS
International Institute for Educational Planning
(UNESCO/IIEP)
7-9, Rue Eugène-Delacroix
75116 Paris, FRANCE
Tel:+33 1/ 45 03 77 88
Fax: +33 1/ 40 72 83 66
E-mail: a.draxler@iiep.unesco.org

Mr. Eric ALLEMANO
Research Manager
HIV/AIDS and Education
International Institute for Educational Planning
7 - 9 rue Eugène-Delacroix
75116 Paris, FRANCE
Tel. (33) 1 45 03 77 30
Fax (33) 1 40 72 83 66
E-mail : e.allemano@iiep.unesco.org
Web site: www.unesco.org/iiep

Mr. Gabriel RUGALEMA
Programme Specialist Capacity Building for
HIV/AIDS and Education
International Institute for Educational Planning
7 - 9 rue Eugène-Delacroix
75116 Paris, FRANCE
Tel. (33) 1 45 03 78 14
Fax (33) 1 40 72 83 66

Ms. Tara BUKOW
HIV/AIDS Impact on Education Clearinghouse
International Institute for Educational Planning
7-9 rue Eugène Delacroix
75116 Paris, France
Tel: + 33 1 45 03 77 59
Fax (33) 1 40 72 83 66
E-mail: t.bukow@iiep.unesco.org
Web site : <http://www.unesco.org/iiep>

Mr. David CLARKE
Senior Programme Officer HIV/AIDS
7-9 rue Eugène Delacroix
75116 Paris, France
Tel: + 33 1 45 03 78 13
Fax (33) 1 40 72 83 66
E-mail: d.clarke@iiep.unesco.org
Web site : <http://www.unesco.org/iiep>

PCD

Dr. Lesley DRAKE
Coordinator
Partnership for Child Development
Imperial College School of Medicine
St. Mary's Campus
Norfolk Place
London W2 1PG
Tel: +44 207 706 4203
Fax: +44 207 262 7912
E-mail: Lesley.drake@imperial.ac.uk
Web site: www.schoolsandhealth.org
www.child-development.org

Ms. Anthi PATRIKIOS
Operations Manager
Partnership for Child Development
Imperial College School of Medicine
St. Mary's Campus
Norfolk Place
London W2 1PG
Tel: +44 207 706 4203
Fax: +44 207 262 7912
E-mail: anthi.patrikios@imperial.ac.uk
Web site: www.schoolsandhealth.org
www.child-development.org

Mr. Ed COOPER
Partnership for Child Development
Imperial College School of Medicine
St. Mary's Campus
Norfolk Place
London W2 1PG
Tel: +44 207 7974 70 83 20
Fax: +44 207 262 7912
E-mail: ed.cooper@imperial.ac.uk
E-mail: ed.cooper@nhspeople.net
Web site: www.schoolsandhealth.org
www.child-development.org

Mr. Bheki TWALA
Partnership for Child Development
Imperial College School of Medicine
St. Mary's Campus
Norfolk Place
London W2 1PG
Tel: +44 207
Fax: +44 207
E-mail: bheki.twala@imperial.ac.uk
Web site: www.schoolsandhealth.org
www.child-development.org

Mr. Kamal DESAI
Partnership for Child Development
Imperial College School of Medicine
St. Mary's Campus
Norfolk Place
London W2 1PG
Tel: +44 207
Fax: +44 207
E-mail: kamal.desai@imperial.ac.uk
Web site: www.schoolsandhealth.org
www.child-development.org

ONUSIDA/UNAIDS

Ms. Maria Ana DOMINGUEZ
UNDP
Chargée de Programme
Point Focal VIH/SIDA
PNUD
B.P. 2183
Libreville - GABON
Tel: +241 73 88 87/90
Fax: +241 73 88 91
E-mail: mariana.dominguez@undp.org
Web site: www.unaids-aoc.org

PNUD/UNDP

Mr. Jean-Baptiste GATALI
Policy Advisor
UNDP Regional Project, HIV/AIDS &
Development
Gestetner Building
138 Palala Road Menlo Park
P.O. Box 6541, Pretoria
SOUTH AFRICA
Tel: +27 12 369 9933
Fax: +27 12 348 7688
Cell: +27 82 821 1563
E-mail: jean.gatali@undp.org
Web site: www.hivdev.org

Mr. Lamine THIAM
Policy Advisor
UNDP Regional Project, HIV/AIDS &
Development
Gestetner Building
138 Palala Road Menlo Park
P.O. Box 6541, Pretoria
SOUTH AFRICA
Tel: +27 12 369 9931
Fax: +27 12 348 7688
Cell: +27 82 781 9956
E-mail: lamine.thiam@undp.org
Web site: www.hivdev.org

UNESCO

Ms Lene BUCHERT
Senior Programme Specialist, Basic Education
Division (Office 4.087)
7, Place de Fontenoy
75352 Paris O7 SP France
Tél : 33 (0)1.45.68.08.26
Fax 33 (0)1.45.68.56.27/28
E-mail : l.buchert@unesco.org

UNFPA

Mr. Daniel SALA DIAKANDA
Cluster Manager in Africa Division
United Nations Population Fund Headquarters
220 East 42nd Street – 18th Floor
New York, New York 10017
USA
Tel: +1 212 297 5171
Fax: +1 212 297 4951
E-mail: hq@unfpa.org
Web site: www.unfpa.org

Dr. Mamadou DIALLO
UNFPA Representative in Sierra Leone
76 Wilkinson Road
P.O. Box 1011
Freetown, SIERRA LEONE
Tel: +232 22
Fax: +232 22 233 505
E-mail: unfpa.fo.sl@undp.org

UNICEF

Mr. Marcel S. OUATTARA, Ph.D.
Regional Project Officer
Education Unit/Life Skills Regional Officer
UNICEF West & Central Africa Regional office
P.O. Box 29720
Dakar - SENEGAL
Tel: +221 869 58 68
Cellphone: +221 566 51 88
E-mail : mouattara@unicef.org
marcelsouattara@hotmail.com

Mr. Jean Claude LEGRAND
Senior Regional Advisor Child Protection
UNICEF West & Central Africa Regional Office
P.O. Box 29720
Dakar - SENEGAL
E-mail: jclegrand@unicef.org

WORLD BANK

Prof. Donald BUNDY
Lead Specialist, School Health & Nutrition
The World Bank
1818 H Street, N.W.
Washington, DC 20433 U.S.A.
tel: +1 (202) 473 3636
fax: +1 (202) 522 3233
E-mail: dbundy@worldbank.org
Website: www.worldbank.org

Ms. Seung-hee F. LEE
The World Bank
1818 H Street, N.W.
Washington, DC 20433 U.S.A.
tel: +1 (202) 458 0504
E-mail: slee4@worldbank.org
Website: www.worldbank.org

M. Alassane DIAWARA
Représentant Resident
Banque Mondiale
Republic of Congo
Phone: 242 81 48 19
Email: adiawara@worldbank.org

Mme Mehrnaz TEYMOURIAN
Représentant Resident
Banque Mondiale
Libreville, GABON
Tél : +241 73 81 72/71
Mél : mteymourian@worldbank.org

WFP

Ms. Flora SIBANDA-MULDER
World Food Programme
Via Cesare Giulio Viola 68-70
00148 Rome, ITALY
Tel: +39 06 6513 2511
Fax: +39 06 6513 2854

GROUPES DE TRAVAIL DE L'ADEA

GT sur la Communication/Communication for
Education
Prof. Alfred OPUBOR
Coordinator
Comed Program-Wanad Center
B.P. 378
Cotonou, BENIN
Tel: +229 31 34 54
Fax: +229 31 28 70/229 31 54 81
E-mail: alfredopubor@yahoo.com
comed@wanad.org

GT sur l'Enseignement Supérieur/Higher
Education
Ms. Alice Sena LAMPTEY
WG Coordinator
Association of African Universities (AAU)
P.O. Box AN 5744
Accra-North
GHANA
Tel: +233 21/ 76 15 88/ 77 44 95
Fax: +233 21/ 77 48 21
E-mail: alamptey@aau.org
Web site: www.aau.org

Prof. Sheila Dinotshe TLOU
HIV/AIDS Co-ordinator
University of Botswana
P/Bag 0022
Gaborone, BOTSWANA
Tel: +267 355 2542/2541
Fax: +267 318 4747/395 6591
E-mail: tlousd@mopipi.ub.bw

GT sur le Développement de la Petite
Enfance/Early Childhood Development
Ms. Norma RUDOLPH
P.O. Box 51046
RAEDENE 2124
SOUTH AFRICA
Tel & Fax: +27 11 485 2518
E-mail: normar@netactive.co.za

Ms. Nozuko MAJOLA
Project Officer
AIDS Foundation of South Africa
P.O. Box 50582
Musgrave
4062 Natal
Durban, SOUTH AFRICA
Tel: +27 31 202 9520
Fax: +27 31 202 9522
E-mail: nozuko@aids.org.za

Ms. Rose WARINGA
CCF Rangala Project
P.O. Box 322
Sidindi
KENYA
Tel: +254 334 34211
Fax: +254 334 34211
E-mail: ccf-rangala@swiftkisumu.com

GT sur la Profession Enseignante/Teaching Profession (Francophone)
M. Paul DOGOH BIBI
Coordonnateur régional du GT
06 B.P. 1634, 06 Abidjan, COTE D'IVOIRE
Tél.: +225/ 20 21 11 29/ 83 93
Fax : +225/ 20 21 83 93/ 51 42
Portable : +225/ 05 67 14 16
Mél : dogoh@globeaccess.net
dogoh@lycosmail.com

Dr. Alphonse KANGAH
s/c Working Group Teaching Profession (Francophone) (WGTP/FS)
16 B.P. 791
Abidjan 16, COTE D'IVOIRE
Tél.: +225/ 20 21 11 29/ 83 93
Fax : +225/ 20 21 83 93/ 51 42
Portable : +225/ 05 67 14 16
Mél : dogoh@globeaccess.net

INSTITUTION ASSOCIEE A L'ADEA

FAWE
Dr. Mariama SARR-CEESAY
Forum for African Women Educationalists
Programme Officer
P.O. Box 53168
00505 Ngong Road
KENYA
Tel: +254 2 57 31 31/57 42 05
Fax: +254 2 57 41 50
E-mail: msceesay@fawe.org
Web site: fawe@fawe.org

AUTRES INVITES/OTHER INVITEES

CEMAC
Monsieur Dieudonné BM'NIYAT
BANGAMBOULOU
Chef du Service de la Culture et des Affaires Sociales
Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)
B.P. 969
Bangui
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Fax: + 236 61 21 35
Tél : +236 61 21 79/61 18 85/61 13 59
Portable: +236 50 27 53

ROCARE
Mme Brigitte MATCHINDA
Université de Yaoundé I
Ecole normale Supérieure
B.P. 47
Yaoundé, CAMEROUN
Tel: +237 994 36 00
Cell phone: +237 775 8333
Fax: +237
E-mail: brigittematchinda@yahoo.fr
/matchinda@cm.refer.org
Web site: www.ernwaca.org

GEEP
Dr. Babacar FALL
Maître Assistant/Coordonnateur du GEEP
Ecole Normale Supérieure
Université Cheikh Anta Diop de Dakar
B.P. 5036
Dakar, SENEGAL
Tél: +221 824 48 77/632 04 99
Fax: +221 820 39 95
E-mail: bafall@refer.sn
Site web : www.refer.sn.geep

BURUNDI
M. Jean-Marie NINGENZA
Ministère de l'Action Sociale et de la Promotion de la Femme
Bujumbura, BURUNDI
Tél : +257 22 24 31
Fax : +257 22 42 47
Mél : ningenzajm@yahoo.fr

M. Léopold BARUTWANAYO
Ministère de la Santé Publique
Tél : +257 40 21 81/84 36 07

M. Boniface NYAMPETA
Ministère de l'Education Nationale,
Enseignement Secondaire
Bujumbura, BURUNDI
Tél : +257 21 64 51

Mme Lumine BAZEDUKA
Ministère de l'Education Nationale
D/S 143
Bujumbura, BURUNDI
Tél : +257 92 66 36

Mme Scholastique MPENGEKEZE
Ministère de l'Education Nationale
Bujumbura, BURUNDI
Tél : +257 22 62 95

CONGO
Mme Valérie-Agnès MOUNTOU
Responsable des Questions du VIH/SIDA
Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel
Immeuble Ex. Voix de la Révolution
B.P. 2076
Brazzaville
Tél : +242 31 16 64
Fax : +242 81 56 82
Mél : metp_cab@yahoo.fr

Mme Marie-Francke PURUEHNCE
Directrice du Programme National de Lutte contre le SIDA (PNLS)
B.P. 1913
Brazzaville, CONGO
Tél : +242 51 85 95/64 99 86
Mél : pnlscongobrazza@hotmail.com

Mme Cécile HOLLAT
Ministère des Affaires Sociales
B.P. 13860
Brazzaville, CONGO
Tél (portable): +242 68 42 29

Mme Claire ASSAMBO-KIELI
Présidente, UFSD (ONG)
Brazzaville, CONGO
Tél : +242 66 55 20
Fax : +242 82 00 08

GABON

S.E.M. Vincent MOULENGUI BOKOSSOU
Ministre de l'Enseignement Supérieur

M. Jacques LEBIBI
Recteur USTM

Prof. André MOUSSAVOU MOUYAMA
Recteur USS

Prof. Emile MBOT
Recteur UOB

M. Félicien M. M'EKWA
Secrétaire Général
Ministère de l'Education nationale
B.P. 06
Libreville, GABON

M. Sidoine MBOUNA
IGEN

Mme Léontine MEBALE
DGEP
Ministère de l'Education Nationale
B.P. 06
Libreville, GABON

Mme Charlotte Emma AKIREMY
COLLISIMEN

Mme Jeanne Thérèse OGULA
ONG
Mme Sophie KWENZI MIKALA
DPP AFEG

M. Saint Thomas LECKOGO
DE1, Ministère de l'Education Nationale

M. Eugène EYA
DE2, Ministère de l'Education Nationale

M. Joseph ONDO EVA
DETP, Ministère de l'Education Nationale

Mme Sidonie SIAKA
AGASS

M. Georges MPAGA
ONG SIDA

Pasteur Gaspard OBIANG
Directeur CIRMF

Mme La Directrice Hygiène Scolaire

M. Directeur du CTA

M. Jean Daniel FOTSO-EYI
Conseiller
Ministère de l'Education Nationale
B.P. 06
Libreville, GABON
Tél : +241 72 19 75/23 96 53/57 34 94
Mél : fotseyi@inet.ga

M. Jean Claude ENGO
Ministère de l'Education Nationale

M. Joseph MAMBOUNDOU
Protocole du Ministère de l'Education
Nationale

M. Jean Baptiste MINTOGO
DCRH

Mme Blandine MEFANE
B.P. 3533
Libreville, GABON
Tél : +241 33 19 56
Mél : bmefane@caramail.com

M. Roger NZAMBA MAVIOGA
COLUSIMEN
B.P. 6813
Libreville, GABON
Tél : +241 73 84 81
Mél: nzamba@hotmail.com
nzambamavioga@yahoo.fr

Mme Bernadette MBENG
IGENA
Ministère de l'Education Nationale
B.P. 06
Libreville, GABON

Mme Catherine NKIE
DIPN
B.P. 813
Libreville, GABON
Tél: +241 73 47 71

M. Ali EYEGHE
Bureau Régional de la Banque Africaine de
Développement (BAD)
B.P. 4075
Libreville, GABON
Tél : +241 76 85 76/28 48 60
Fax : +241 76 85 77
Mél : a.eyeghe@afdb.org

Mme Blanche-Reine MEBALEY
COLUSIMEN
B.P. 2076
Libreville, GABON
Tél : +241 76 47 66/24 53 35

Mme Liliane OWONO MBAZOGUE
Prof. des Sciences Naturelles
Lycée National Léon Mba, Département des
Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)
B.P. 10061
Libreville, GABON.
Tél : +241 53 18 76

Dr. Angélique NDJOYI MBIGUINO, Ph.D
Virologue, Département de Microbiologie
Faculté de Médecine
Université des Sciences de la Santé
B.P. 8302
Libreville, GABON.
Tél : +241 70 52 77/29 47 36
Fax : +241 70 08 56
Mél : andjoyi@assala.com

M. Daniel LEKAMBO
FEESENA
Libreville, GABON

Mme Yolande BILOUKA
Syndicat de l'Education Nationale (SENA)
Comité de Lutte contre le SIDA
B.P. 9117
Libreville, GABON
Tél : +241 72 23 02
Fax : +241 72 23 03
Mél : sena@inet.ga

Mme Christiane BITOUGAT
Secrétaire Général du Syndicat de l'Education
Nationale (SENA)
B.P. 9117
Libreville, GABON
Tél : +241 72 23 02/25 03 76
Fax : +241 72 23 03
Mél : sena@inet.ga

RWANDA
Mme Viviane MUKANYILIGIRA
Ministère de l'Enseignement primaire et
secondaire

M. John RUTAYISIRE
Ministère de l'Enseignement primaire et
secondaire

SECRETARIAT DE L'ADEA/ADEA
SECRETARIAT
M. Mamadou NDOYE
Executive Secretary
ADEA Secretariat
7-9 rue Eugène Delacroix
75116 Paris, FRANCE
Tél. : +33 1/ 45 03 77 65

Fax : +33 1/ 45 03 39 65
Mél : m.ndoye@iiep.unesco.org
Web site : <http://www.adeanet.org>

Mr. Hamidou BOUKARY
Senior Programme Officer
7-9 rue Eugène Delacroix
75116 Paris, FRANCE
Tel: +33 1 45 03 77 58
Fax: +33 1 45 03 39 65
E-mail: h.boukary@iiep.unesco.org
Web site : <http://www.adeanet.org>

Mrs. Thanh Hoa DESRUELLES
Publications and Communication Officer
7-9 rue Eugène Delacroix
75116 Paris, FRANCE
Tel: +33 1 45 03 77 69
Fax: +33 1 45 03 39 65
E-mail: th.desruelles@iiep.unesco.org
Web site : <http://www.adeanet.org>

Mr. Joris van BOMMEL
Programme Officer
7-9 rue Eugène Delacroix
75116 Paris, FRANCE
Tel: +33 1 45 03 77 79
Fax: +33 1 45 03 39 65
Mél. j.vanbommel@iiep.unesco.org
Web site : <http://www.adeanet.org>

Ms. Monicah ANDEFA-ARTAUX
Administrative Assistant
7-9 rue Eugène Delacroix
75116 Paris, FRANCE
Tel: +33 1 45 03 77 57
Fax: +33 1 45 03 39 65
Mél. m.artaux@iiep.unesco.org
Web site : <http://www.adeanet.org>